

ISSN 2818-9876



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente des institutions**

**Le vendredi 29 septembre 2023 — Vol. 47 N° 44**

Interpellation : Les promesses non tenues du gouvernement  
caquiste depuis son élection

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---

**2023**

## **Commission des institutions**

**Le vendredi 29 septembre 2023 — Vol. 47 N° 44**

### **Table des matières**

Exposé du sujet M. Paul St-Pierre Plamondon	1
Réponse de la ministre Mme Geneviève Guilbault	2
Argumentation	4
Conclusions Mme Geneviève Guilbault M. Paul St-Pierre Plamondon	17 18 19

### **Autres intervenants**

M. André Bachand, président

Mme Amélie Dionne  
Mme Jennifer Maccarone  
M. Donald Martel  
M. Etienne Grandmont

Le vendredi 29 septembre 2023 — Vol. 47 N° 44

**Interpellation : Les promesses non tenues du gouvernement  
caquiste depuis son élection**

*(Dix heures une minute)*

**Le Président (M. Bachand) :** Bonjour, tout le monde. À l'ordre, s'il vous plaît! La commission... Je déclare la séance de la Commission des institutions ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Camille-Laurin au premier ministre sur le sujet suivant : les promesses non tenues du gouvernement caquiste depuis son élection.

Avant de débiter, M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**Le Secrétaire :** Oui, M. le Président. Mme Boivin Roy (Anjou—Louis-Riel) est remplacée par M. Martel (Nicolet-Bécancour); Mme Bourassa (Charlevoix—Côte-de-Beaupré), par Mme Dionne (Rivière-du-Loup—Témiscouata); et M. Zanetti (Jean-Lesage), par M. Grandmont (Taschereau).

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Conformément à l'entente prévue pour la 43<sup>e</sup> législature, l'opposition officielle interviendra lors de la deuxième, quatrième et sixième séries d'interventions, et le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la cinquième série d'interventions.

Alors, sur ce, nous allons débiter avec les déclarations d'ouverture. M. le député de Camille-Laurin, vous avez la parole pour 10 minutes. La parole est à vous.

**Exposé du sujet**

**M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Merci beaucoup, M. le Président. On est présentement dans une élection partielle dans Jean-Talon, donc Sainte-Foy et Sillery, et les citoyens devront aller aux urnes lundi dans le cadre de ce qui, vraisemblablement, est une course à deux entre le gouvernement de la CAQ et le Parti québécois.

Il y a une question de l'urne qui me tient beaucoup à coeur et que je veux réitérer aujourd'hui sur la valeur d'une élection si on prend des engagements qui ne seront pas respectés par la suite, surtout si on sait ou on devrait savoir qu'il... qu'on ne sera pas en mesure de livrer ces promesses-là, ces engagements-là.

Donc, de mon point de vue, la question que je veux poser aujourd'hui sur un certain nombre de dossiers, c'est : Que vaut la parole du gouvernement de la CAQ et quel bilan faire de la CAQ sur le plan de la franchise et de la fiabilité? Veut-on élire une 90<sup>e</sup> députée d'un parti qui a manqué à ses engagements, que je vais nommer dans quelques instants, ou est-ce qu'on veut avoir un quatrième député du Parti québécois? Donc, c'est une interpellation importante, je pense, sur le plan démocratique.

Au Parti québécois, on vient d'une tradition qui est héritée de René Lévesque, qui tente d'élever le débat et qui s'adresse à l'intelligence des gens. Le danger de ne pas respecter des engagements en grand nombre, surtout si ces engagements-là sont importants, c'est la désaffection de la population, le désintérêt envers la politique.

Donc, je vais nommer rapidement ces engagements pour lesquels on constate qu'il n'y a pas de respect de la parole donnée, et vous verrez rapidement que ce sont des engagements importants et cruciaux, même, dans le cadre des derniers scrutins de l'élection générale qu'on a eue il y a environ un an.

La couverture cellulaire en région a été un sujet cette semaine. Le député d'Orford a même sorti publiquement pour mettre de la pression sur son propre gouvernement. Mais on avait promis de créer un fonds à la hauteur de 3 milliards. Quand on regarde le budget, il n'est pas là, le fonds. Donc, c'est une promesse non respectée.

Vous savez comme moi que la réforme du mode de scrutin était un engagement solennel de la CAQ. Il y a même un contrat de signé entre les partis, on a décidé de ne pas le respecter avec une conséquence importante sur la distorsion du mode de scrutin.

Redonner les trop-perçus d'Hydro-Québec. On a fait des pétitions puis on a mené, là, de la politique à fond de train sur cet enjeu-là pour ensuite ne pas le faire. Il manque 1,5 milliard de dollars. Réparer les écoles vétustes, on est loin des objectifs qu'on avait promis. Ramener l'attente aux urgences à 90 minutes, c'était un engagement de la CAQ, je n'ai pas besoin de commenter en quoi on est loin de ça.

Le déclin du français, l'implantation des maternelles quatre ans, les seuils d'immigration, la construction de logements sociaux, les gains par rapport au fédéral, ce sont tous des sujets fondamentaux qui ont conditionné le vote des électeurs à l'élection générale. Et, de mon point de vue, la ligne à ne pas franchir, M. le Président, c'est de briser des engagements en sachant ou en devant savoir, si on est le moins rigoureux, qu'on ne sera pas en mesure de tenir sa parole. Parce qu'évidemment des fois en politique, ce n'est pas parfait, il faut changer d'orientation. Mais là le nombre d'enjeux importants que je viens de vous nommer soulève la question de la franchise, la fiabilité.

Ce qui m'amène au sujet suivant. Le premier sujet pour lequel je veux demander des comptes au gouvernement, c'est le sujet des nominations partisans, parce que c'est un sujet qui est simple à régler et c'était un engagement

fondamental de la CAQ, qui avait promis d'en faire son premier projet de loi, imaginez. Donc, on ne parle pas d'une promesse lancée comme ça dans les airs, là. La CAQ a dit : Le premier projet de loi que je ferai, c'est une loi abolissant les nominations partisans. Et je vous donne quelques citations de l'époque, là, pour vous montrer à quel point c'était un engagement solennel et formel.

Le ministre de la Justice avait affirmé : «Il faut que le gouvernement arrête de donner des jobs à ses chums.» Fermez les guillemets. «Il faut mettre un terme aux nominations partisans dont le Parti libéral est le maître incontestable. Si le gouvernement Couillard n'est pas prêt à poser les gestes nécessaires, un gouvernement de la CAQ le fera une fois élu, en octobre 2018.» Vous imaginez, on est en 2023, puis rien n'est fait. Juste rappeler aussi les paroles de François Legault : «Les cadeaux et les nominations partisans aux petits amis, c'est ter-mi-né», avec des applaudissements nourris de ses militants lors d'un congrès.

Une fois élu, en octobre 2018, Simon Jolin-Barrette, donc, était censé en faire son...

**Le Président (M. Bachand) :** ...

**M. St-Pierre Plamondon :** Ah! mes excuses, oui, c'est vrai, on est en Chambre.

Une fois élu, le ministre de la Justice était censé en faire, donc, son premier projet de loi, on n'en a jamais réentendu parler. Et pire, M. le Président, non seulement la CAQ n'a pas respecté sa promesse sur ce sujet fondamental, mais elle a fait pire que le Parti libéral en matière de nominations partisans. Donc, c'est inqualifiable, c'est inimaginable, on a dépassé, à ce jour, M. le Président, 15 nominations partisans, donc 15 chums — puis là je reprends, entre guillemets, là, je prends les mots utilisés à l'époque — 15 chums, petits amis nommés à des postes clés, comme dans le temps des libéraux.

Donc, ça me semble être un sujet qui est simple à régler. Ce n'est pas qu'on a manqué de temps, on est rendu sept ans plus tard. Et je crains que, d'ici à la fin du mandat de la CAQ, cette tendance à faire des nominations à des gens qui sont jugés méritants par le gouvernement, je crains qu'elle ne s'accélère.

Donc, à travers tous ces engagements... Puis, tu sais, le troisième lien a tellement été discuté, là, qu'aujourd'hui je ne parlerai pas du troisième lien, tout le monde a vu et est au courant de ce qui s'est passé dans ce dossier-là. Mais je prends un dossier qui est pas mal moins complexe à régler, parce que c'est un simple projet de loi, on a déjà déposé des projets à ce niveau-là pour régler le cas. Puis il y a peut-être des domaines dans lesquels la nomination partisane est nécessaire pour une cohérence avec le gouvernement, mais là on n'est pas devant ça, on est devant une performance qui est pire que celle des libéraux, et donc ça mine la confiance du public envers nos institutions, envers le gouvernement, et c'est un sujet fondamental pour la partie dont le vote est lundi prochain.

Donc, je veux entendre la vice-première ministre là-dessus. Comment elle explique que son parti a non seulement renié un engagement aussi fondamental, au cœur de l'action politique de son parti, mais au point non seulement de faire le contraire, mais de faire pire que le Parti libéral du Québec? C'est ma question.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci. Mme la vice-première ministre, pour 10 minutes, s'il vous plaît.

### Réponse de la ministre

**Mme Geneviève Guilbault**

**Mme Guilbault :** O.K. Donc, bien... il reste du temps au député de Camille-Laurin, mais, bon, parfait.

**Une voix :** ...le 10 minutes.

**Mme Guilbault :** Pardon?

**Une voix :** On a dépassé le 10 minutes. Je ne comprends pas qu'est-ce qui se passe avec l'horloge...

**Mme Guilbault :** Non, mais c'est qu'il est vers le bas, je pense.

**Le Président (M. Bachand) :** Non. Allez-y, il n'y a pas de problème, là, pour les temps.

**Mme Guilbault :** Mais là moi, je peux me fier au temps qui est là, là, jusqu'à zéro?

**Le Président (M. Bachand) :** Oui, exactement, c'est votre temps.

**Mme Guilbault :** O.K. Donc, merci. Merci beaucoup, M. le Président. Bien, brièvement vous saluer, évidemment, la présidence, les gens qui accompagnent tout le monde, saluer mes collègues, député de Nicolet-Bécancour, la députée de Témiscouata—Rivière-du-Loup, la députée de Westmount—Saint-Louis, le député de Camille-Laurin, bien sûr. Alors, un plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui.

J'ai écouté attentivement le plaidoyer d'introduction... Et salutations au député de Taschereau, que j'allais oublier. Bienvenue. Bon matin à tout le monde.

Donc, alors, c'est ça, donc, j'ai écouté le plaidoyer du Parti québécois, qui... je comprends que ça porte sur les promesses des partis politiques ici aujourd'hui et j'ai écouté un peu le détail ou, disons, l'inventaire des sujets

qu'il a nommés ce matin, là. Et là je comprends qu'il veut qu'on... il veut retenir notre attention sur la question des nominations, et ça va me faire plaisir de parler des nominations et du tout premier projet de loi que la CAQ a déposé. Et en plus le hasard fait que le tout premier projet de loi que la CAQ a déposé à son arrivée, en 2018, a été déposé par moi-même à l'époque, donc, je suis bien placée pour en parler, M. le Président, qu'on avait d'ailleurs travaillé à la Commission des institutions, sous votre présidence, toujours.

• (10 h 10) •

Et alors, je vais y revenir, mais, étonnamment, je n'ai pas entendu parler des nominations de l'époque du Parti québécois et je n'ai pas non plus entendu d'exemples concrets d'une nomination que le député de Camille-Laurin considère comme étant partisane et considère, du même souffle, peut-être, implicitement, comme n'étant pas une bonne nomination. Est-ce que, selon lui, il y aurait actuellement des gens qui ont été nommés dans des postes qui ne seraient pas compétents, selon lui? Parce que, nous, ce qu'on a toujours dit à la CAQ, et j'ai été, moi, dans l'opposition, à la CAQ... Peut-être que j'aurais dû commencer par ça, j'ai fait partie de l'opposition avant d'être au gouvernement. Donc, je sais très bien les propos qu'on a tenus dans l'opposition. Je connais très bien les engagements qu'on a pris à l'époque, et le député de Nicolet-Bécancour aussi était avec moi dans l'opposition à l'époque, on sait très bien les engagements qu'on a pris à l'époque. On connaît encore la plateforme électorale de 2018, on connaît celle de 2022. Et les engagements qu'on a pu prendre par rapport à l'intégrité et par rapport à la qualité et à la compétence qui devraient prévaloir au premier chef dans les nominations depuis les cinq ans qu'on est ici... a été respecté à chacune des nominations qu'on a vu passer les mercredis après-midi au Conseil des ministres.

Donc, pendant que je termine moi-même mon plaidoyer d'introduction, j'invite notre collègue du Parti québécois à réfléchir à d'éventuels exemples de gens qu'il ne considère pas actuellement suffisamment compétents pour occuper un poste où on l'a... où nous aurions nommé cet homme ou cette femme depuis cinq ans.

Toujours est-il que, sur les promesses, puis là, je le comprends, on a plusieurs blocs, donc on aura l'occasion de revenir peut-être sur certains thèmes plus en particulier, mais je trouve assez inusité qu'il tente de définir la CAQ comme un parti qui ne respecte pas ses promesses. Bien sûr, des fois, il peut y avoir des changements dans les projets et des changements dans le plan qu'on peut avoir quand on arrive après une première élection, en 2018, à commencer par une pandémie qui dure trois ans. Je ne pense pas qu'en 2018 tous ceux qui ont fait campagne ici avaient prévu que, dans ce mandat-là, il y a à peu près trois années sur quatre qui seraient occupées à gérer une pandémie mondiale qui a eu des incidences incroyablement profondes, entre autres sur nos grands réseaux, santé, éducation puis petite enfance aussi. On l'oublie souvent, mais on a trois grands réseaux au Québec, M. le Président, la santé, l'éducation et les services de garde éducatifs à l'enfance.

Et, bien sûr, ça a une incidence économique mondiale aussi dont on ressent les contrecoups, les chaînes d'approvisionnement, il y a eu, après ça, la guerre en Ukraine, on le sait. Donc tout ça a amené des bouleversements partout, puis la nation du Québec ne fait pas exception, là. On vit sur la même planète que tout le monde. Mais, malgré tout, et je crois qu'un de mes collègues ici va revenir sur l'évaluation objective extérieure qui a été faite de la... du respect des promesses qu'on peut faire, le Polimètre, et tout ça, je pense que mon collègue va y revenir. Donc, ça, ce n'est pas la CAQ qui fait cette évaluation-là, M. le Président, c'est des évaluations qui sont faites par d'autres.

Mais, si je regarde juste, justement, en santé, la croissance du financement de la mission qui est la santé... Si je regarde en éducation, il m'a parlé des maternelles quatre ans, les maternelles quatre ans, à ce que je sache, sont implantées. J'ai une maternelle quatre ans, moi, j'ai des maternelles quatre ans dans l'école en haut de chez nous à Saint-Aug. Alors, qu'il vienne nous dire : Les maternelles quatre ans, ce n'est pas une promesse qui est tenue, je ne comprends pas comment il peut affirmer ça. Peut-être même que, dans sa circonscription, je crois, maintenant, Charlevoix—Côte-de-Beaupré, il y en a, des maternelles quatre ans, là, près d'où il demeure, probablement, puis il y en a certainement aussi dans sa circonscription d'élection à Montréal, dans Camille-Laurin. Alors, des maternelles quatre ans, M. le Président, il y en a.

Qu'est-ce qu'on avait promis, aussi, à la dernière élection? Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. On est en pleine situation d'inflation en ce moment. Alors, remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, on a remis presque 2 milliards, et tout ce qu'on avait promis de faire à la dernière élection : crédit d'impôt, 2 000 \$ pour les aînés 70 ans et plus, plafonnement des tarifs à 3 %, baisses d'impôt qui sont en vigueur depuis juillet et les chèques, le premier chèque qui était de 500 \$, le deuxième qui avait été ajusté 400 \$ ou 600 \$ selon que tu es à moins de 50 000 \$, plus de 50 000 \$, tout ça a été fait, M. le Président.

Tu sais, quand on voit, on regarde la vraie vie, là, les vraies choses importantes, puis j'ai fait un débat sur le coût de la vie, dernièrement dans une station de radio, en présence du député de Camille-Laurin, puis c'est un peu ça que je disais, le Parti québécois s'opposait à toutes les mesures d'aide à la hausse du coût de la vie qu'on mettait en place pour les Québécois, de l'argent dans la poche des Québécois pour qu'ils puissent se sortir de la crise du coût de la vie. Le Parti québécois était contre toutes ces mesures-là. C'est ça, des promesses, là.

Il me parle de la réforme du mode de scrutin. M. le Président, je ne sais pas s'il a fait le tour de Jean-Talon comme nous ces derniers temps, là, il n'y a personne qui m'a parlé du mode de scrutin dans Jean-Talon, là. Tu sais, à un moment donné, il faut vivre dans la vraie vie. Les gens, ils parlent du coût de la vie, ils parlent de la santé, un peu de la sécurité routière, moi, on m'en a parlé dans Jean-Talon, en tout cas, dans les rues, des fois, les 30 kilomètres-heure, et tout ça. C'est de ça que les gens parlent. Or, ces promesses là, sécurité routière, tu sais, on pourrait bien me dire : Ce n'était pas une promesse, mais j'ai quand même déposé un plan qui a été salué par pas mal tout le monde.

Et donc le coût de la vie, le Parti québécois était contre les mesures d'aide aux Québécois qu'on a mises en place. On a eu la chance d'être élus et on les a mises en place envers et contre tous les trois autres partis politiques. Aujourd'hui, tant mieux, M. le Président. Ça ne veut pas dire que tout est fini puis qu'on va laisser les gens comme ça s'arranger avec leurs troubles, là. Il faut en faire plus. Mais au moins on a déjà fait ça. Si on s'était réveillé il y a

deux semaines, comme le Parti québécois, aller faire des débats puis à dire : Ça n'a pas de bon sens, le coût de la vie, imaginez, on partirait de loin, M. le Président. Donc, ça, c'en est une, promesse tenue.

Et je vois qu'il me reste trois minutes. Donc, sur les nominations, le premier projet de loi qu'on a déposé à la CAQ en 2018, c'est moi qui l'ai déposé, j'étais ministre de la Sécurité publique, c'était le projet de loi sur la nomination aux deux tiers du directeur ou, en fait, du commissaire à l'UPAC, l'Unité permanente anticorruption. C'était ça, le projet n° 1 et c'était ça, notre engagement. Et rappelez-vous ce qu'on disait, l'UPAC avait été créée en 2011, et donc, après ça, le Parti libéral avait nommé et renommé le même commissaire à l'UPAC seul, il refusait d'en faire une nomination aux deux tiers, en fait, le Parti libéral. C'était une nomination gouvernementale. Et, nous, à l'époque... et je crois, sous toutes réserves, je ne suis pas sûre, je ne sais pas ce que le Parti québécois en disait à l'époque, mais, en tout cas, à l'époque où moi, j'ai déposé le projet de loi, le Parti québécois était d'accord avec ça, et on en a fait une nomination aux deux tiers, parce que, là, le Parti libéral, lui, tenait à cette nomination-là, gouvernementale, à son époque, donc, nous, on l'a rendue aux deux tiers.

Et qu'en est-il aujourd'hui? On a M. Gaudreau à l'UPAC, qui a été nommé aux deux tiers et qui, d'ailleurs, a été appuyé par tous les partis représentés à l'Assemblée nationale quand on l'a nommé. C'est donc dire qu'on a l'assentiment de tout le monde. Tu sais, on peut se contenter des deux tiers, mais l'idéal, évidemment, c'est que tout le monde soit d'accord avec la nomination. Puis c'est ça qui est... Il y avait peut-être, je ne sais plus, les indépendants, il y avait, à l'époque, le député de Chomedey, là, je ne sais pas, en tout cas, peut être qu'il y en a qui étaient contre ou qui s'étaient abstenus, mais la majorité des gens ont voté en faveur de cette nomination-là, et là... et là, donc c'est ça.

Alors... Et actuellement il me parle de nominations partisans. Donc là, mon temps achève. Je ne sais pas s'il a eu le temps de nourrir sa réflexion sur des exemples de gens qui, selon lui, ne sont pas compétents actuellement. Mais je lui rappelle que, la dernière fois que le Parti québécois était au pouvoir, ils ont nommé André Boisclair délégué général du Québec à New York pendant la brève année et demie où ils sont revenus au pouvoir, en 2012. Je ne sais pas s'il considère que ça, c'est une nomination partisane ou est-ce que ce serait plutôt une nomination basée sur la compétence puis les capacités d'occuper le poste indépendamment des allégeances du passé. Parce que, tu sais, je veux dire, ce n'est pas parce que tu as milité pour un parti politique que tu deviens universellement incompetent puis incapable d'occuper un poste. Je pense, il faut être nuancé aussi. Alors, je ne sais pas ce qu'il pense de la nomination de M. Boisclair à l'époque.

Et je terminerais peut-être en lui soulignant qu'au gouvernement la personne qui gère les nominations aux emplois supérieurs, elle porte... elle occupe la fonction qui s'appelle secrétaire aux emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif. Et actuellement cette fonction-là est occupée par une femme que je respecte beaucoup, qui a été ma sous-ministre à la Sécurité publique, qui s'appelle Brigitte Pelletier. Donc, je ne sais pas si, pour lui, ça, c'est une nomination partisane, une personne qui ne devrait pas occuper le poste de gestion des nominations au gouvernement, Brigitte Pelletier, qui, évidemment, a été directrice de cabinet de Bernard Landry en 2000... notamment jusqu'en 2003, où le parti... que le Parti libéral a pris le pouvoir.

Donc, cette femme-là, manifestement, a des allégeances péquistes, du moins, dans le passé. Aujourd'hui, qu'en est-il? Elle est la seule personne que ça regarde. Est-ce qu'il juge que Mme Pelletier ne devrait pas gérer les nominations au gouvernement sous prétexte qu'elle a déjà été associée au Parti québécois?

Donc, M. le Président, j'invite le député de Camille-Laurin à peut-être mettre tout ça dans la balance et à nourrir sa réflexion pour les deux prochaines heures qu'on va passer ensemble.

### Argumentation

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. M. le député de Camille-Laurin, pour le début de la période d'échange. Vous avez cinq minutes.

**M. St-Pierre Plamondon :** Merci, M. le Président. Mais oui, justement, ça nourrit ma réflexion, parce que ma question portait bel et bien sur la première loi de la CAQ qui aurait dû être une loi sur les nominations partisans, et Mme la ministre nous parle de pandémie. Donc, vous comprenez qu'il faudrait que j'accepte l'idée qu'on fait plus de nominations partisans que sous les libéraux en raison de la pandémie.

Mme la ministre se demande quelles nominations partisans : Caroline St-Hilaire, elle était candidate de la CAQ en 2022, Audrey Murray, elle était candidate de la CAQ dans Maurice-Richard en 2022, Stéphane Le Bouyonnec, il était président de la CAQ et député de la CAQ. Je vais en nommer d'autres, il y en a plein : Marie Grégoire, Isabelle Mignault, Charles-Olivier Gosselin, Emmanuelle Guéhin, Nathalie Verge, Alain Sans Cartier, Marie-Ève Bédard, Denis Dolbec, Guy LeBlanc, Catherine Loubier. On peut continuer, là. C'est vraiment... Je ne peux pas accepter qu'on... devant ça, comme bilan, qui est pire que celui des libéraux, on me réponde qu'il y avait une pandémie, là.

Je vais maintenant utiliser mon deuxième bloc sur un autre sujet où c'est encore plus spectaculaire au niveau des promesses brisées, c'est celui de l'immigration. On est devant un des virages les plus 180 degrés entre ce qu'on dit puis ce qu'on fait peut-être jamais enregistrés de l'histoire de la politique au Québec. Je vous rappelle ce que le gouvernement a dit pour se faire réélire, et là j'ouvre les guillemets : «Il faut en prendre moins pour en prendre soin, puis on va fixer à 40 000, le seuil. Obtenir tous les pouvoirs en matière d'immigration est une question de survie pour la nation. La louisianisation nous guette. Aller au-delà de 50 000 immigrants permanents par année, ce serait suicidaire.» Et, tout de suite après l'élection, qu'est-ce que fait la CAQ? Elle mène une consultation pour augmenter à 60 000 les seuils d'immigration.

• (10 h 20) •

Comment voulez-vous que les gens se sentent, à part se sentir floués? Un mois après. C'est invraisemblable. Et, pendant ce temps là, sur l'immigration temporaire, on a complètement perdu le contrôle. Le nombre d'immigrants temporaires a augmenté de 85 000 personnes entre janvier et juillet de cette année, pour un total de 471 000 temporaires, M. le Président. Et c'est dans le contexte où on peut renouveler son permis à l'infini, dans le contexte d'une crise du logement, d'un déclin très important du français. Et quelle est la réponse du gouvernement de la CAQ? Nous, on ne s'occupe pas de ça, la question des temporaires, puis on essaie de mettre la faute sur le fédéral.

Et là, pour une rare fois dans ma carrière, je serai d'accord avec un député du Parti libéral du Canada, ils ont raison de dire que c'est vraiment le gouvernement de la CAQ qui est responsable de la situation. Ils ont le pouvoir d'agir, et c'est dans un contexte où 43 %... on est... on a... on observe, pardon, une diminution de 43 % des mises en chantier au niveau du logement. Donc, clairement, la CAQ n'agit pas en matière de mise en chantier. Ça donne donc 19 500 logements pour 85 000 nouveaux arrivants en seulement à peu près une demi-année. Si on additionne les permanents, là, on est... on parle de 120 000 personnes qu'on va tenter de rentrer dans 19 000 logements potentiels qui ne sont même pas avérés.

Donc, on ne peut pas accepter qu'un gouvernement mène campagne autour de mots aussi intentionnellement choisis, là, pour influencer l'électorat, comme «louisianisation», «suicidaire», pour ensuite faire exactement l'inverse et littéralement nous plonger dans une crise. Parce que c'est une crise. Passer de 160 000 à 471 000 temporaires en cinq ans sous la CAQ, c'est huit fois plus que sous le Parti libéral du Canada, donc... Souvenez-vous également que, pour la CAQ, ça prenait un mandat fort, puis on nous promettait de rapatrier les pouvoirs en immigration. On nous a même parlé, quelques jours avant le scrutin, d'un référendum sur les pouvoirs en immigration. Est-ce que vous en aviez réentendu parler, vous, M. le Président? Moi, je n'ai jamais entendu parler de ça, comme je n'ai pas entendu parler d'aucune de ces déclarations-là. Le gouvernement fait précisément l'inverse de ce qu'il a prétendu en temps d'élection.

Donc, j'aimerais maintenant entendre la vice-première ministre, savoir ce qu'elle pense des niveaux d'immigration huit fois plus élevés de la CAQ que sous les libéraux. Est-ce que c'est conforme avec les déclarations de son parti durant la campagne électorale? Est-ce qu'elle est à l'aise avec ça?

**Le Président (M. Bachand) :** Merci. Mme la ministre pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**Mme Guilbault :** Oui. Merci, M. le Président. Bien, je remarque qu'il a passé rapidement sur l'affaire des nominations. Il m'a débarrassé une série de noms de gens. Il m'a parlé de Guy LeBlanc, M. le Président. Qu'est-ce que ça veut dire? Guy LeBlanc, en quoi c'est une nomination partisane? À moins qu'il ait déjà milité dans un parti politique sans que je ne le sache, ce qui est possible. Tu sais, je veux dire...

Puis la réforme d'Investissement Québec, ça fait partie des choses dont on va parler aujourd'hui. Depuis qu'on a régionalisé, puis qu'on a réformé Investissement Québec, puis qu'on l'a axé sur la prise de risque accru pour être capable de stimuler puis de «booster» des investissements privés, les rendements d'Investissement Québec, je l'invite à aller consulter, là, les rapports annuels, là, puis j'ai mes collègues qui vont en parler, puis mon collègue de Nicolet-Bécancour, qui a Bécancour dans sa circonscription... Puis je ne sais pas si le député a suivi l'annonce d'hier sur la Rive-Sud de Montréal, il n'en parle pas non plus, mais une de nos promesses, c'était de stimuler le développement économique dans nos régions en implantant une révolution industrielle avec la filière des batteries vertes partout au Québec, c'est-à-dire partout, sur toute la chaîne de production dans nos régions du Québec, en dehors de Montréal et de Québec. On était au Centre-du-Québec, on était en Montérégie hier. Est-ce qu'il ne se réjouit pas de ça?

Tu sais, il y a plusieurs façons d'arriver à nos fins, M. le Président. Nous, ce qu'on veut, on le dit souvent, c'est un Québec plus vert, plus fier, plus prospère. Dans la tête du Parti québécois, la seule manière d'atteindre les objectifs dans la vie, c'est la souveraineté. Il me parle d'un référendum sur l'immigration, mais, je pense, s'il y a quelqu'un qui est hanté par les référendums dans la pièce, ici, c'est probablement lui. Bien, peut-être un peu le député de Taschereau aussi, là, je le vois bouger la tête, là, je ne veux pas l'exclure, mais ce n'est certainement pas la députée de Westmount—Saint-Louis ni nous, là, ni vous, M. le Président.

Donc, les référendums, c'est l'affaire du Parti Québécois. Et, c'est drôle, je ne l'entends jamais parler de ça dans Jean-Talon. Je ne les entends pas parler de leur référendum ni de la souveraineté dans Jean-Talon. Et, comme il amène lui-même le sujet des promesses non tenues, je vais me permettre de lui rappeler qu'avant la dernière élection, en 2022, élection générale, je veux dire, la campagne de 2022, il avait promis de déposer le budget d'un Québec souverain, le budget de l'an 1 d'un Québec souverain. Il avait promis ça en 2022. Là, ça n'arrivait pas, ça n'arrivait pas, ça n'arrivait pas. À l'aube de l'élection, à un moment donné, les gens demandaient : Qu'en est-il de votre budget? Finalement, il ne le dépose pas : On n'a pas de ressources. Là, on n'avait pas promis ça. Bon, bien, O.K., parfait. Pourtant, on l'a entendu plusieurs fois en parler. Là, pendant l'élection, il se fait demander : Allez-vous le déposer avant les débats? Non, non, ce n'était pas une promesse. Finalement, on n'a jamais vu la couleur de ce budget-là de l'an 1, M. le Président.

Alors là, le temps a passé. Et là, le 12 mars dernier, il nous le promettait pour le mois de juin. Le 12 mars 2023, il le promettait pour le mois de juin. Et là, finalement, des événements dans sa vie personnelle ont fait en sorte qu'il s'est retiré temporairement. Et d'ailleurs je le félicite à nouveau. J'ai eu l'occasion de le faire en personne, justement, dans le débat auquel je faisais référence tout à l'heure. Alors, moi, évidemment, la solidarité parentale, ici, passe avant tout, donc je peux comprendre, mais donc on n'a toujours pas vu le budget en question. Et là, de retour cet automne, il nous dit très candidement : On va le déposer après le résultat de l'élection partielle dans Jean-Talon. Et je pense qu'il sait que, dans Jean-Talon, je ne pense pas qu'il y a grand monde qui s'intéresse à la souveraineté du Québec.

Alors, tu sais, M. le Président, c'est toujours l'arroseur arrosé. Quand on veut taxer les gens de ne pas faire ci ou ça avant l'élection, de ne pas vouloir dire telle chose, de ne pas vouloir faire... il faut d'abord s'examiner. Puis, quand tu

repousses ton budget de l'an 1 ad vitam aeternam en prétextant que tu ne l'as jamais promis puis en prétextant : Bon, tu sais, regardez, moi, je suis dans l'opposition, ça fait que moi, je ne suis pas tenu à rien, je peux dire puis faire ce que je veux, de toute façon, je n'ai pas d'obligation officiellement, bien, ça ne fonctionne pas comme ça, M. le Président, là. Quand on déclare des choses au micro puis qu'en plus on se permet d'accuser les autres, il faut au moins s'astreindre à la même exigence que celle qu'on applique aux autres.

Donc, très impatiente de voir son budget de l'an 1 d'un Québec souverain, parce que rappelons que la priorité du PQ, indépendamment de tout ce qui se discute ici ce matin, c'est que le Québec devienne un pays, de se séparer du Canada et de faire des référendums sur la souveraineté.

Donc, alors, c'est ça, sur l'immigration, bien, il sait très bien, on en parle souvent, ma collègue de l'Immigration, notre excellente collègue, a déposé deux scénarios, tu sais, pour consulter les gens. Ce n'est pas dogmatique, tout ça, on est pragmatiques, comme on le dit souvent. Deux scénarios : le statu quo à 50 000 et un scénario à 60 000. En parallèle, on veut privilégier le PEQ pour les étudiants diplômés de programmes francophones, parce qu'on sait qu'il y a beaucoup de gens qui rentrent avec... tu sais, il y a des programmes satellites, là. C'est compliqué, l'immigration, parce que ce n'est pas uniquement notre juridiction. Mais donc, le PEQ, le réserver aux diplômés francophones, les étudiants... je pense qu'il serait d'accord avec les étudiants qui viennent étudier ici peuvent être une incroyable richesse, encore faut-il s'assurer qu'ils aient accès au français ou préférablement, même, qu'ils étudient à la source directement dans des programmes francophones.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci.

**Mme Guilbault :** Donc, on y reviendra un peu plus tard.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Donc, la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata pour cinq minutes, s'il vous plaît. Mme la députée.

**Mme Dionne :** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, je me sens choyée en ce beau vendredi matin ici avec notre collègue vice-première ministre et ainsi que mes collègues députés.

Donc, c'est au sujet de nos promesses. Eh bien, vous savez, M. le Président, depuis mes débuts à la CAQ, soit en 2018, où j'ai travaillé pour mon prédécesseur dans ma circonscription de Rivière-du-Loup—Témiscouata pour ensuite occuper un poste au ministère de l'Économie, au cabinet de l'Économie et finalement au cabinet de la ministre du Tourisme, donc, des promesses, j'en ai vu passer. J'en ai vu passer beaucoup. J'en ai vu aussi des brisées de la part du gouvernement de l'époque et des réalisées de notre part.

Je vais m'attarder ce matin plus sur celles qui... je ne m'attarderai pas, pardon, sur celles qui n'ont pas été réalisées, mais plutôt je vais m'attarder plutôt en regard à celles qui ont été réalisées de la part de notre gouvernement.

Donc, premier bloc de promesses que nous avons réalisées dans notre mandat, M. le Président, eh bien, la vice-première ministre en a fait mention tout à l'heure, c'est le portefeuille des Québécois. Donc, c'est du concret, c'est de l'argent. Donc, remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, l'objectif de départ était de 1,7 milliard. Mais vous savez aussi qu'on l'a dépassé largement. Donc, grâce à des gestes qu'on a posés en cours de... au cours du premier mandat, c'est 7,2 milliards de dollars qui a été retourné dans les poches des Québécois, et ce, depuis 2018, soit notre entrée au pouvoir.

Ce sont des montants qui aident vraiment nos citoyens au quotidien. Je m'en fais parler, d'ailleurs, en circonscription, ne serait-ce que des petits gestes comme la gratuité des stationnements dans les hôpitaux pour les deux premières heures, la baisse des taxes. Donc, parlant de quotidien, c'est des dépenses qui touchent tout le monde.

• (10 h 30) •

Donc, on a harmonisé d'abord aussi la taxe scolaire, M. le Président, pour s'arrimer non pas à un taux médian mais au taux le plus bas. Donc, on avait des exemples concrets de taxes qui pouvaient passer de 0,15 \$ à 0,30 \$, tout dépendamment des régions. Donc, nous, on a décidé, en tant que gouvernement, d'y aller vraiment au plus bas. Donc pour certaines familles, on peut parler, là, d'une économie d'au moins 500 \$ de moins par année en taxe scolaire. De plus, cette mesure, bien, a été réalisée en moins de deux ans au lieu d'un étalement sur quatre ans. Donc, c'est important de le mentionner aussi. Il y a des promesses, oui, qui nécessitent plusieurs étapes, mais il y en a d'autres, promesses, à l'inverse, où on avait établi le faire en quatre ans, et ça a été réalisé en moins de deux ans. Puis, outre l'économie, il faut dire aussi, M. le Président, que c'est une injustice, aussi, qu'on est venu corriger.

Bien, parlant de taxes, on va continuer sur ce sujet. On a annulé également la taxe famille qui avait été mise en place par l'ancien gouvernement. Donc, pour les parents dont les enfants fréquentaient les services de garde, cette mesure a profité à 40 000 familles québécoises dans leur quotidien. Donc, c'est vraiment une importante mesure pour nos familles.

Si on continue avec les familles, eh bien, on a instauré également l'Allocation famille. Donc, ça, c'est un programme qui est très généreux, M. le Président, et efficace, aussi, qui profite aux familles qui désirent avoir plus d'un enfant. Donc, on se souviendra, il y avait des montants pour premier enfant, deuxième enfant, troisième enfant. Maintenant, nous, on a dit : Un enfant, c'est un enfant, donc c'est un montant, dans le fond, d'allocation familiale pour chaque enfant. Alors, c'est également un support qui a été très apprécié de la part des familles et qui les fait respirer un peu plus au quotidien.

Une autre promesse, bien, puis très importante promesse, M. le Président, ça a été de ne pas augmenter les impôts et les tarifs au-delà de l'inflation, et cette dernière, on se rappelle, dépassait les 3 %. Donc le but, c'était vraiment de

protéger les Québécois et les Québécoises des hausses brutales, comme celles des tarifs dans l'électricité, en garderie, les immatriculations, le permis de conduire. D'ailleurs, le taux du permis de conduire également a été baissé. Donc, imaginez la hausse drastique que les gens auraient pu subir en cette année d'inflation plus difficile, M. le Président. Donc, je pense qu'on a été un gouvernement responsable, et c'est une promesse qu'on a tenue. Et non seulement ça a été réalisé lors du premier mandat, mais je me permets aussi de la traverser en 2023, puisque le ministre des Finances a livré aussi une réduction des taux d'imposition applicables aux deux premières tranches de revenu imposable, donc, des particuliers. Alors, ça, M. le Président, c'est 1,5 milliard de dollars, qui représentent une baisse d'impôt.

Donc, j'en aurais beaucoup encore à dire, mais je vais laisser la parole à mes collègues. Merci.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Donc, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**Mme Maccarone :** Oui, merci, M. le Président. Je vais quand même commencer avec quelques précisions suite à l'intervention de la collègue. Quand on parle de l'allocation familiale, c'est quand même le Parti libéral qui a mis ça en place, c'était Claude Béchar, puis ce n'est pas parce qu'on a changé de nom, de... le Soutien aux enfants, puis qu'on dit que, maintenant, c'est l'allocation familiale que c'est un nouveau programme. Je sais que, M. le Président, vous connaissiez bien M. Béchar. Alors, c'est une précision que je voulais quand même mettre au micro pour que les gens qui suivent nos travaux soient au courant.

Et aussi j'ai entendu les échanges du collègue de Camille-Laurin, puis, moi, ce que je ne souhaite pas faire, c'est d'«enfantaliser» les électeurs de Jean-Talon. Ils savent très bien que ce n'est pas une course à deux. Il y a plusieurs candidats qui font partie de cette course, puis ils vont aller aux urnes lundi. Alors, en espérant qu'ils vont voter... leur conscience.

M. le Président, aujourd'hui, ce que je voulais faire avec mes cinq minutes puis tous les échanges, dans le fond, c'est de donner la parole au gouvernement. Alors, si c'est non parlementaire, je vous le dis, M. le Président, ce n'est pas mes paroles, c'est quand même les paroles des membres du gouvernement. Parce qu'à l'heure... le dossier de l'heure à Québec puis la principale promesse brisée, il faut le dire, c'est le troisième lien. Alors, je voulais partager, avec les gens qui suivent nos travaux, quand même les paroles du gouvernement :

«Le troisième lien, c'est un projet économique où on respecterait davantage l'environnement — si on l'avait. Quand un entrepreneur de Beauport veut rencontrer un acheteur à Lévis, bien, il fait le grand tour du fer à cheval, il brûle de l'essence et il pollue. Actuellement, les gens attendent à l'entrée des ponts. Ce n'est sûrement pas bon pour l'environnement.» Ça, c'était notre premier ministre quand il était député, le 3 mai 2018.

«Le projet pourrait se réaliser dans un mandat de quatre ans en respectant toutes les étapes des plans et devis et des études d'impact sur l'environnement.» Ça, c'est le député de La Peltrie le 14 août 2018, puis je pense que les gens de La Peltrie s'en souviennent très bien, de ses remarques. «Il y aura des travaux préparatoires qui vont débiter d'ici l'automne 2022. Par la suite, le processus environnemental prendra forme.» Ça, c'est l'ancien ministre des Transports et député de Granby le 25 mai 2021.

«Est-ce que le BAPE — le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement — peut nous aider? Peut-être. On va être à l'écoute, mais on a besoin du troisième lien, peu importe l'évaluation. On va en tenir compte, mais le projet, ça va se faire.» Ça, c'est le premier ministre le 3 novembre 2021.

«La construction du tunnel serait elle-même carboneutre.» Encore une fois, l'ancien ministre des Transports le 23 novembre 2021. «Totale hypothèse, mettons qu'on arrive à la conclusion : Bien, 4 milliards, c'est beaucoup d'argent. Parfait, on oublie le projet, puis là on passe à autre chose.» Ça, c'est le député de La Peltrie le 13 septembre 2016.

«Il y aura un troisième lien coûte que coûte. Oui, coûte que coûte. Les automobilistes ont le droit de circuler. Le scénario catastrophe, il a été établi à 4 milliards.» Ça, c'était notre premier ministre et le député de La Peltrie en mars 2017. «La pire hypothèse, c'est 4 milliards. Ça ne peut pas dépasser ça. On va choisir la meilleure solution.» Encore une fois, le député de La Peltrie le 9 février de 2018.

En refusant de s'avancer sur les coûts d'un tel projet, le premier ministre a dit que ça ne coûterait pas 10 milliards. Ça, c'était notre premier ministre quand il était chef de l'opposition, le 3 mai 2018.

Le ministre du Transport promet la précision de ces coûts en 2025 : «La fourchette que j'ai donnée, que le premier ministre a donnée voilà quelques mois déjà, va se préciser en 2025. On sera capable de donner aux Québécois une fourchette plus précise ou un coût plus précis d'ici les trois prochaines années.» Ça, c'est l'ancien ministre de Transports le 1er octobre, c'est presque l'anniversaire de ce commentaire, 2021.

Et finalement, M. le Président, à toutes les fois, la conclusion, c'était que le troisième lien devait se faire dans le coin de l'île d'Orléans. «Les experts qui ont étudié le troisième lien à l'est, ça ne doit pas être tous des caves.» Ça, c'était le député de La Peltrie le 3 avril 2018.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Mme la vice-première ministre, s'il vous plaît.

**Mme Guilbault :** Oui. Oui, bien, le troisième lien, oui, on peut revenir là-dessus. Le 21 avril dernier, puis c'est moi aussi qui ai fait cette annonce-là, le 21 avril dernier, effectivement, on a dû annoncer une modification significative à ce projet-là parce que, je l'ai dit tout à l'heure, on est un gouvernement pragmatique, on est rationnels, on est factuels. Tu sais, des fois ici, il peut y avoir beaucoup de joute parlementaire. Je le dis souvent, quand on a des occasions comme aujourd'hui, où on peut parler plus longtemps que 1 min 15 s, là... Tu sais, il y a beaucoup de joute, il y a beaucoup, des fois, d'émotivité, de la partisanerie, puis je m'inclus là-dedans, évidemment. Ce n'est pas juste... Tu sais, je veux dire,

c'est partagé, là, c'est comme ça que ça fonctionne ici. Mais, quand on gouverne, M. le Président, puis, encore là, quand on est dans l'opposition, on n'est pas attaché aux mêmes obligations que quand on gouverne, quand on gouverne, il faut regarder à un moment donné, une fois qu'on a fait des discours, et tout ça, là, qu'on a participé à des joutes ici, là, nous, on retourne dans nos bureaux, puis il faut regarder les choses rationnellement.

Et, tout à l'heure, j'ai parlé de la pandémie. Puis là le député de Camille-Laurin m'a dit : Je lui parle des promesses, elle me parle de la pandémie. Tu sais, moi, j'ai passé beaucoup de mercredis assise ici dans le temps de la pandémie, qu'on était séparés en deux sous-groupes à répondre aux chefs des oppositions, surtout à la précédente cheffe libérale, en fait, qui faisaient tous, en alternance, abstraction de la pandémie puis qui nous arrivaient une semaine sur deux en disant : Là, on est écoeurés de se faire répondre qu'il y a une pandémie. Mais, M. le Président, voyons donc! Tu sais, il y a eu une pandémie, alors ça a eu des incidences non seulement sur les ressources humaines dans nos réseaux, mais aussi sur le coût des projets et sur la manière dont les gens vivent leur vie, et notamment en transport, ça va de soi. Il y a eu un confinement et il y a eu l'avènement du télétravail. Puis, comme je le dis souvent, si on peut essayer de trouver des contrecoups positifs à cette pandémie-là, qui en a eu énormément de négatifs, c'est tout le virement technologique puis le fait que, du jour au lendemain, on a tous été capables de se mettre en Teams, puis de continuer à travailler, puis à faire avancer nos dossiers parce qu'on était en Teams puis dans... tu sais, les autres plateformes, là, virtuelles. Alors... Puis le télétravail n'est pas complètement disparu. Les gens ont adopté un nouveau mode de vie à l'extrême, le confinement, puis après ça on est en train de retrouver un équilibre, mais les gens ont conservé certaines habitudes qu'ils ont acquises pendant la pandémie, notamment le télétravail, beaucoup les mêmes journées. Puis je me souviens, dans le temps du tunnel Hippolyte, c'est ça qu'on se disait, on disait : Les gens ont continué de télétravailler, mais beaucoup les lundis et les vendredis. Est-ce qu'on peut déplacer ça? Est-ce que certains peuvent télétravailler le mardi, mercredi, pour essayer d'étaler le trafic dans le tunnel, puis tout ça?

• (10 h 40) •

Alors, tu sais, la réalité, c'est que les gens vivent différemment d'en 2019. Graduellement, il est possible que les gens recommencent à aller travailler cinq jours, recommencent à vivre comme avant la pandémie, je ne sais pas, on va le voir, mais il faut se baser sur les chiffres puis la réalité. Et quand j'ai fait mon annonce, le 21 avril dernier, j'avais non seulement des milliers de pages d'études, toutes publiques, je ne sais pas si le Parti libéral a eu l'occasion de les lire, mais aussi j'avais des évaluations de temps de parcours, et les temps de parcours, avant et après la pandémie, avaient diminué. J'avais, je ne me souviens plus, je pense, huit scénarios, en tout cas, huit exemples de déplacements de trajet rive sud, rive nord.

Est-ce que ces temps de parcours là vont changer dans la suite de la vie? Assurément. Est-ce que les gens vont continuer de se déplacer exactement comme ils le font aujourd'hui, le 29 septembre 2023? Non. Mais, quand je dis qu'il faut s'attacher à la réalité, c'est qu'au moment où j'ai fait cette annonce-là... Moi, je suis arrivée aux Transports fin octobre, j'attendais des études de mon ministère qui étaient supposées arriver après Noël pour me rendre compte que, finalement, ils ne les avaient pas faites à notre goût. Donc, je les ai renvoyés compléter le tout. Et quand je les ai eues, fin mars, je les ai présentées en avril, et la réalité de ces chiffres-là nous obligeait à prendre une décision rationnelle, quoiqu'extrêmement difficile, de modifier le projet en conformité avec... Puis les déplacements sur l'axe nord-sud n'avaient pas repris autant qu'est-ouest. Donc, alors, c'est ça. Et évidemment les liens rive sud, rive nord sont des liens nord-sud.

Mais ce qui n'empêche pas qu'on a des chantiers parallèles, quand même. Je ne suis pas en train de dire qu'il n'y a pas de problème de fluidité à Québec. On a déjà le chantier du réaménagement de la tête des ponts. Ça, ce n'est pas apparu avec la CAQ, le problème, ce qu'on appelle le spaghetti, à l'entrée nord en particulier, là. Donc, ça, c'est en chantier au moment où on se parle, quand on parle de promesse livrée, là, le chantier de réaménagement de la tête des ponts. On est en train d'élargir la 20 aussi sur la rive sud, entre... bien là, cet été, on a fait trois kilomètres à la hauteur de Lévis, mais, à terme, on aura trois voies sur six kilomètres de plus en direction est, 10 kilomètres, direction ouest.

Donc, on fait des choses aussi, par ailleurs, qui vont nous permettre de désengorger puis d'améliorer la fluidité sur le réseau. Mais cette décision-là est difficile, puis ça... Tu sais, quand je dis, des fois : Gouverner, ce n'est pas... tu ne peux pas juste te présenter ici, dire tes bonnes idées, puis retourner chez vous, puis revenir le lendemain, là, tu sais. Il y a des choses compliquées et difficiles qu'il faut qu'on fasse. Et ça, pour l'avoir fait moi-même, personnellement, je vous dirais que ça a été difficile, mais c'était la chose à faire.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, Mme la vice-première ministre. M. le député de Nicolet-Bécancour, s'il vous plaît.

**M. Martel :** Bonjour, M. le Président. Bonjour, chère ministre et collègues, collègues de l'opposition. Très content d'être ici ce matin. Juste... Ce n'est pas la teneur de mon propos, mais je veux quand même adresser une déception. J'ai eu tout à l'heure, quand j'ai entendu le chef de la deuxième opposition faire la nomenclature des nominations partisans... mais j'aimerais ça, l'entendre s'il y a des gens, parmi les gens qu'on a nommés, qu'il trouve qu'ils n'ont pas la compétence d'occuper la fonction dans laquelle ils ont été désignés. J'ai tiqué beaucoup sur la nomination de Guy LeBlanc, je vais vous en parler dans mon deuxième bloc, mais il me semble que ça ne ressemble pas au chef du deuxième groupe d'opposition de faire des... pas des promesses, mais des choses aussi partisans.

Je suis content d'être là, puis, si les gens de Jean-Talon nous écoutent aujourd'hui, j'aimerais ça parler un peu du processus à la CAQ quand on fait des promesses. Évidemment, on veut, dans chacun de nos comtés, avoir un paquet d'affaires, mais tout n'est pas réalisable. Donc, nous, on doit soumettre les promesses au parti pour voir est-ce qu'on peut réaliser ça dans le prochain mandat.

En 2018, moi, j'en avais fait trois. J'avais demandé l'élargissement, le doublement de l'autoroute 55, j'avais demandé à ce que le parc industriel de Bécancour, on y mette un peu plus d'efforts, et j'avais demandé que la fibre optique soit disponible sur l'ensemble des propriétés du territoire.

Puis ce n'est pas gênant, aujourd'hui, de me présenter devant vous puis de parler de ces promesses-là. L'autoroute 55... Il faut juste se rappeler, là, l'autoroute 55 devait rejoindre Sherbrooke. On part de Shawinigan puis on devait se rendre à Sherbrooke. Il y a eu de la politique à un moment donné, on a dévié de Drummondville à Sherbrooke, mais, initialement, l'autoroute 55 devait partir de Shawinigan et atteindre l'autoroute 20. Pendant des années, l'autoroute s'est arrêtée à Saint-Célestin, jusqu'au début des années 2000, je dirais, et le Parti québécois était au pouvoir, il a réalisé l'autoroute jusqu'à l'autoroute 20, mais qui rencontrait, puis ça faisait une autoroute vraiment dangereuse. Il y a eu beaucoup d'accidents mortels, et, moi, ça m'inquiétait beaucoup. Donc, c'est une promesse que j'avais faite. On avait eu l'autorisation. Et, si vous passez actuellement, vous allez voir que tout est déboisé. Il y a même des travaux d'infrastructure qui ont commencé. Donc, je suis très, très fier de ça.

Je ne peux pas ne pas vous parler du parc industriel de Bécancour. Le parc industriel de Bécancour, puis je l'ai dit souvent quand j'étais dans l'opposition, les 15 dernières années, évidemment, avant qu'on soit là, on avait perdu plus d'emplois dans le parc industriel qu'on en avait créé. Il y a un parc industriel immense, le plus grand au Canada, qui appartient au gouvernement du Québec, et, plutôt que d'en faire la promotion, l'attitude des gouvernements avant, c'était dire : Si ça ne fait pas à nulle part, là, bien, on a un parc industriel, peut-être qu'on pourrait accueillir ça. Ce qu'on a fait, nous, j'avais invité le premier ministre avant qu'il soit premier ministre, le ministre de l'Industrie : Venez visiter ça, on a des infrastructures incroyables, on peut avoir un beau potentiel d'attirer des grandes entreprises.

C'est ce qu'on a fait. Et depuis qu'on est là, 2018, bien là je peux vous parler de GM, je peux vous parler de Ford, je peux vous parler de Nemaska, je peux vous parler de Nouveau Monde Graphite. Je peux vous nommer Virentia, je peux vous parler de NEAS, je peux vous parler de l'entreprise qui vient... Ce n'est pas des blagues, là. Ce que je vous dis, ce n'est pas des blagues, c'est tous des projets qu'on est en train de réaliser depuis 2018.

Je vous ai parlé aussi de la fibre optique, c'est un projet. Avant d'être député, j'étais directeur général de la MRC de Nicolet-Yamaska. On souhaitait avoir Internet haute vitesse partout. En région, c'était vraiment un problème. Et les municipalités me demandaient beaucoup qu'on puisse en faire là-dessus, et on a réalisé cette promesse-là. Moi, je suis très, très fier de ça. Je sais que le Parti libéral, en 2002, faisait des promesses à cet égard-là. Le Parti québécois, en 2012, faisait des promesses à cet égard-là. Sincèrement, il ne s'est rien fait, à peu près, toutes ces années-là. Et nous, quand on est arrivés, on l'a promis. On savait que c'était une promesse qui n'était pas facile, mais on l'a réalisée, et je suis très, très fier de ça.

**Le Président (M. Bachand) :** M. le député de Camille-Laurin, s'il vous plaît.

**M. St-Pierre Plamondon :** Oui. M. le Président, le sujet de l'interpellation aujourd'hui, c'est : Que vaut la parole de la CAQ? Est-ce que la promesse, elle est brisée ou non? Donc, quand mon collègue m'interpelle pour me dire que certaines des nominations partisans de la CAQ, c'est sûrement des bonnes nominations, de son point de vue, c'est parce que ce n'est pas ça, le seul sujet. La loi n° 1, en 2018, devait être une loi qui met fin aux nominations partisans, ils en ont fait plus que le Parti libéral.

Et je ne peux pas accepter qu'on invoque la pandémie, suite à la question de ma collègue, qu'on invoque la pandémie pour justifier le non-respect de cet engagement-là, comme le non-respect de l'engagement sur le troisième lien. Je regrette, là, mais ça fait sept ans pour faire une loi aussi simple que la fin des nominations partisans, elle n'est pas faite. Ça n'a rien à voir avec la pandémie.

D'invoquer la pandémie pour justifier le non-respect de la promesse du troisième lien, c'est vraiment ne pas respecter l'intelligence des gens, parce que lors des dernières élections générales, en 2022, il n'y en avait pas, de pandémie, et le gouvernement a dit : Il va se faire coûte que coûte, ce projet-là. Ils ont dit exactement l'inverse quelques mois plus tard à peine. Rien à voir avec la pandémie. Il faut respecter les gens là-dedans.

Sur la maternelle quatre ans, Mme la ministre semble oublier l'engagement de la CAQ. La promesse, c'était 5 000 classes, on a diminué à 2 600 classes, on a mis son siège... on a mis des sièges en jeu du côté de la CAQ en disant : Coûte que coûte, on va respecter notre engagement. On est à 1 600. Donc, à nouveau, que vaut la parole de la CAQ? C'est ça, le sujet. Ce n'est pas : Est-ce que 1 600, c'est mieux que rien? Oui, c'est mieux que rien, mais que valent les engagements de la CAQ en période électorale?

• (10 h 50) •

D'autres exemples. Sur la réforme du mode de scrutin, François Legault a dit : Je ne ferai pas un Justin Trudeau de moi-même, je vous le promets, on va le faire. Mais, je regrette, la vérité en date d'aujourd'hui, c'est qu'il a fait un Justin Trudeau de lui-même. De la même manière que pour les trop-perçus d'Hydro-Québec. On a lancé des pétitions, on a fait plein d'appels solennels, ça n'a pas été fait. On l'a fait très, très partiellement, mais il manque 1,5 milliard. On a donné des options, même, au gouvernement sur comment, à ce stade-ci, comment bien dépenser cet argent-là pour aider des gens qui ont plus de difficultés avec, notamment, faire l'épicerie; pas de son, pas d'image.

Autre exemple, la construction de logements sociaux. En campagne électorale, la CAQ avait promis d'injecter 1,8 milliard dans la construction de 11 700 logements abordables, et ce, durant son mandat. Mais la vérité, c'est que le budget, le budget lui-même, n'en prévoit que 6 650. Donc, le budget vous dit quelque mois après l'élection : Ce n'est pas ça qu'on va faire.

De la même manière que, sur des choses quand même assez fondamentales comme l'immigration, on a vraiment... Je ne peux pas croire que ce n'est pas prémédité, que ce n'est pas réfléchi. On a fait des déclarations, et les gestes,

après l'élection, ne collent aucunement avec ces déclarations-là. Et je note que la ministre a passé très rapidement sur la question de l'immigration. Elle a préféré parler de mon budget d'un Québec indépendant. La différence entre le budget du Québec indépendant puis tous les engagements brisés de la CAQ, c'est que moi, je vais le déposer. Il va être fait, donc, à la fin du processus. Oui, pour des raisons personnelles, la venue d'un troisième enfant, notamment, ce n'est pas la date anticipée. Mais, à la fin, il sera déposé, contrairement à la quinzaine d'engagements que je viens de nommer, pour lequel vous n'avez pas de réponse, à part l'art de changer de sujet.

Donc, comprenez-moi bien, le sujet ici, c'est le respect ou non des promesses. La manière, en campagne électorale, d'avancer des choses, alors qu'on devrait savoir et que, probablement, on le sait très bien que ça n'aura pas lieu. Il peut y avoir, des fois, des délais, des difficultés, mais il faut vouloir remplir son engagement. Et c'est ça, le problème, le respect de la parole donnée, c'est hautement préjudiciable au niveau de la confiance du public et c'est inacceptable dans la mesure où certaines des mesures... Le gouvernement pourrait en prendre aujourd'hui, l'engagement de recorriger le tir et dire : Oui, vous avez raison, finalement, c'était un engagement, puis on corrige le tir, on va le tenir, l'engagement. Mais ce n'est pas ça qu'on nous dit aujourd'hui. C'est une liste d'engagements assez fondamentaux pour lequel le gouvernement assume complètement que c'étaient des promesses qui allaient ne jamais être tenues. Il l'assume en date d'aujourd'hui.

Et je comprends qu'ils vont mettre en valeur certaines de leurs promesses tenues, là, mais c'est parce que le standard de l'électeur, ce n'est pas : Certaines de mes promesses ont été réussies, c'est cette liste très longue et très lourde de manque de respect envers l'intelligence des électeurs.

**Le Président (M. Bachand) :** On fait attention à notre choix de mots. Mme la vice-première ministre, s'il vous plaît.

**Mme Guilbault :** Oui, merci, merci, M. le Président. Mais c'est que le député de Camille-Laurin utilise son temps pour se plaindre du fait qu'on n'a pas abordé le sujet qu'il voudrait qu'on aborde, mais c'est lui qui a commencé ses 10 minutes sur les nominations partisans, sur les nominations, qui nous a nommé une liste de noms de gens. Moi, quand j'ai fait mon premier 10 minutes à la suite du sien, je lui ai dit : Je l'invite à utiliser les 10 minutes pendant lesquelles je parle pour nourrir sa réflexion et, d'entre tout ce qu'il considère, là, de manière un peu diffuse, comme étant des nominations partisans, de trouver des exemples de gens que la CAQ a nommés qui, selon lui, sont des vraies nominations partisans au sens où ces personnes-là n'ont pas les compétences et les capacités d'occuper le poste qu'elles occupent.

Je lui ai même fait la nuance, là. J'ai dit : Tu as des gens qui peuvent avoir eu des allégeances dans le passé, mais qui sont quand même compétents aujourd'hui pour occuper un poste, et tu as ceux qui ont eu des allégeances dans le passé et qu'il considère, de ce fait, incompetents pour occuper le poste. Je lui ai demandé, à son prochain tour de parole, de nous donner des exemples, parce que, nous, il ne nous en vient pas. Nous, évidemment, quand on fait une nomination, c'est parce qu'on considère que la personne est compétente. Et là, à son prochain tour de parole, il a nommé ces gens-là.

Donc, M. le Président, il ne peut pas, après ça, s'en prendre à mon collègue ou à moi de revenir là-dessus. C'est lui qui nous a amenés là-dessus dans son sujet amené. Sa toute première intervention, son tout premier sujet, c'était ça. Il ne faut pas se surprendre qu'après ça on en reparle, là.

Et là moi aussi, j'avoue que j'ai sursauté quand il a nommé Guy LeBlanc. Tu sais, je comprends, des fois, que Québec solidaire est un peu dans un combat contre les P.D.G. en général puis les entreprises qui génèrent de la richesse, mais, venant du Parti québécois, j'avoue que je suis assez surprise, là. Tu sais, on peut être pour ou contre ou on peut avoir, disons, je ne sais pas, se dire : Moi, j'aurais nommé telle autre personne à la place d'untel ou d'untelle, mais de là, au micro, à nommer ce nom-là comme étant un exemple de personne qui n'a pas les compétences pour occuper son poste, je ne sais pas, tu sais, s'il veut venir corriger, il est libre de le faire, là, il utilise son temps comme il veut, mais, tu sais, il faut faire attention aux choses qu'on dit, M. le Président.

Il me parle de Caroline St-Hilaire, qui a été mairesse d'une des plus grandes villes du Québec, qui a été députée à la succursale péquiste, à Ottawa, du Bloc québécois, et là, tout à coup, cette personne-là ne serait pas compétente pour travailler dans une organisation vouée à la francophonie sur le plan international. Le même Parti québécois qui essaie de se ramener à un combat sur le français. M. le Président, comment est-ce qu'une personne qui a milité au Bloc québécois, donc implicitement au Parti québécois, qui a été mairesse d'une des plus grandes villes du Québec ne serait, selon lui, pas compétente pour travailler à l'OIF? J'aimerais ça, là, peut-être... Puis là, il y a plein d'autres noms, mais là, à un moment donné, le temps n'est pas infini. Sur M. LeBlanc et Mme Saint-Hilaire, je... En tout cas, s'il a envie de faire des précisions... Parce que ces gens-là, ils entendent ce qui se dit ici, là. C'est enregistré, ce qui se dit ici, là. Alors... Puis Isabelle Mignault, en passant, ce n'est pas la plus connue ici, mais c'est une libérale. Donc, je ne sais pas, peut-être vous pourriez réviser aussi la liste, parce que cette personne-là, elle a toujours travaillé avec les libéraux.

Bref, donc... Mais, sur les promesses... Puis il me dit : Vous allez me dire des exemples de promesses tenues, là, mais, moi, aujourd'hui, ce dont je veux parler, c'est les promesses pas tenues. M. le Président, on n'a pas le temps de faire des palmarès mathématiques, mais, si je faisais la liste des promesses tenues, ce serait assommant de faire cette liste-là ici aujourd'hui, M. le Président. Regardez, j'ai une feuille ici, là. Ça, ce n'est même pas tout ce qu'on a fait comme tel qui n'étaient pas nécessairement des promesses. C'est des choses — en fait, j'ai plusieurs feuilles — qui étaient des promesses, mais je vais en dire quelques-unes, parce que, je l'ai dit tantôt, c'est enregistré au micro.

Puis, tu sais, c'est ça, le député, des fois, de Camille-Laurin, des fois, tu sais, il veut faire de la politique autrement puis il veut reconnaître les bons coups, puis tout ça. Puis, comme on disait, mon collègue, pourquoi est-ce que... Je

m'étonne du fait qu'il ne reconnaisse pas à quel point c'est porteur puis c'est important, ce que la CAQ a fait, entre autres en éducation. Nos écoles, nos écoles qui ont été laissées à l'abandon par les libéraux, je pense qu'on sera tous d'accord là-dessus, du moins les trois ici, on a passé le budget de rénovation des écoles de 9 milliards à 22 milliards en cinq ans, 9 milliards à 22 milliards.

On est en train d'inaugurer nos premières nouvelles écoles, nos premières maisons des aînés. On s'est tous désespéré des CHSLD pendant la pandémie où il s'est déroulé des drames sans nom, puis là les gens étaient sceptiques : Maison des aînés, c'est trop cher, na, na, na. Ils n'en voulaient pas. Ça, c'est comme nos baisses d'impôt, c'est comme nos chèques pour les Québécois. Ils n'en veulent pas jusqu'à tant que ça se fasse et puis que, là, finalement, ce soit une bonne chose. Puis là, tout à coup, c'est rendu que : Aïe! Il faut en faire plus pour le coût de la vie.

Les maisons des aînés qu'on est en train d'inaugurer, ce qu'on est en train de faire pour réformer le réseau de la santé. On a aboli la taxe famille, on a ramené les places subventionnées en CPE pour tout le monde, on a augmenté les allocations familiales. On n'a pas dit qu'on a inventé les allocations familiales, on les a augmentées, c'est différent. Puis on reconnaît tous ici la contribution de M. Béchard, d'ailleurs, un grand homme, et donc on a diminué les taxes scolaires. Je vais continuer au prochain tour, M. le Président.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci. Mme la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata, s'il vous plaît.

**Mme Dionne :** Merci, M. le Président. Et, oui, je sais... Mais les citoyens qui nous regardent aujourd'hui, de Rivière-du-Loup—Témiscouata, moi aussi, j'ai envie de leur dire qu'on travaille pour les Québécois puis on... Je pense qu'on ne remet pas en question l'intelligence de nos citoyens, au contraire.

Moi aussi, j'aurais envie de faire une nomenclature, surtout parce que la CAQ, c'est un parti des régions, et je suis certaine que mes collègues vont être d'accord avec moi. Puis, ne serait-ce que penser à un projet qu'on a... on a franchi une étape importante, puis la vice-première ministre va m'appuyer là-dedans, c'est qu'on a remis l'autoroute 20 dans le PQI. Alors, ça, c'est une grande... Ça, c'est une promesse qu'on a faite lors du premier mandat, qui a été réalisée. Alors... Puis on va poursuivre nos efforts pour compléter ce projet-là. Mais c'est...

Et on peut parler aussi de la régionalisation d'Investissement Québec également. Oui, on a les chiffres à l'appui. Ça aussi, ça a été fait pour développer nos régions. La filière éolienne, les énergies renouvelables. Chez nous, ça fait 10 ans qu'on a la première... le premier projet éolien communautaire qui s'est implanté dans ma circonscription. C'est 1,5 million de dollars qui ont été retournés à des organismes pour soutenir notre développement. Et là, on s'apprête à en réaliser d'autres. On a eu des appels... On a gagné des appels de projets. Puis ça, c'est important pour les régions. C'est du développement économique puis c'est de l'occupation du territoire. C'est de la richesse pour nos municipalités, pour nos citoyens.

• (11 heures) •

Alors, je pourrais m'étirer longuement là-dessus, mais, M. le Président, j'aimerais également parler de santé parce que je suis particulièrement fière d'un projet qui a été réalisé chez nous, chez moi, au Bas-Saint-Laurent, avec nos équipes médicales. Et je viens parler ici du projet de guichet d'accès à la première ligne, le GAP, qui est un service qui a été déployé en juin dernier en collaboration avec la Fédération des médecins omnipraticiens. Le but, bien, ce n'est pas compliqué, c'était de désengorger les salles d'urgence, M. le Président. Puis, grâce à la mise en place de ce service-là, bien, c'est plus de 700 000 patients qui ont été pris en charge au sein d'un GMF. Donc, 700 000 patients, on va le dire, qui n'étaient pas suivis par un médecin de famille et qui ont reçu des soins et du suivi nécessaire.

Puis ça ne s'arrête pas là, M. le Président. Des services de prise de rendez-vous en ligne vont s'ajouter aussi dans les prochains mois. Donc, ça, c'est une fierté parce que c'est un projet qui a été pensé, créé par des gens du Bas-Saint-Laurent, en région, pour répondre à un besoin. Alors, oui, c'est un succès, puis j'espère qu'on va en voir encore les... l'augmentation dans les prochains mois.

J'aimerais aussi vous parler de notre plan d'action interministériel pour notre politique gouvernementale de prévention en santé, parce qu'on va se le dire, la prévention en santé, c'est important. Donc, c'est un plan pour lequel on a injecté 40 millions qui sont investis sur une base annuelle, donc un plan qui compose plusieurs orientations puis des actions qui ont été déployées pour encourager les Québécois à entreprendre de saines habitudes de vie, notamment pour favoriser, exemple, la saine alimentation ou encore l'activité physique chez nos jeunes, qu'on sait qui est très importante. Donc, il y a de ça aussi. Il y a 10 millions qui sont injectés annuellement pour prévenir puis promouvoir la santé, puis les maladies, puis les problèmes sociaux aussi chez nos Québécois.

Donc, notre gouvernement veut non seulement donner des conditions optimales de vie pour que nos citoyens s'épanouissent vraiment sur tous les plans, mais on veut également fournir des outils nécessaires pour que... qu'ils prennent leur santé en main, finalement. Donc, on ne le dira jamais assez, M. le Président, la prévention en santé, c'est vraiment une priorité pour notre gouvernement, et on pose des gestes concrets pour ça, et c'est quelque chose aussi auquel on croit profondément.

Pour continuer, M. le Président, bien, on a tenu des consultations publiques sur la possibilité d'élargir l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes de certaines maladies comme l'alzheimer. Ces consultations-là, qui ont été effectuées dans le cadre de la commission spéciale, donc, ça a mené à la révision de la loi n° 38 qui inclut maintenant les personnes souffrant d'alzheimer et de démence à pouvoir faire une demande pour l'aide médicale à mourir. Cette dernière s'ajoute à l'engagement aussi de notre gouvernement à investir 5 millions supplémentaires par année pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs.

Donc, c'est en 2022-2023 que le travail de quatre équipes de recherche, quand même, dont les projets vont vraiment contribuer à implanter des travaux ministériels sur ces problèmes de santé mentale... Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, s'il vous plaît.

**Mme Maccarone :** Oui. Merci, M. le Président. Quelques précisions suite aux interventions de la vice-première ministre en ce qui concerne les écoles vétustes. Le PQI déposé par la CAQ le printemps dernier, il est écrit à la page B.41 : «Le portrait actuel démontre qu'une partie importante, soit 61 %, du parc d'infrastructure du réseau de l'éducation est en mauvais ou en très mauvais état. Cette situation s'explique principalement par une période de sous-investissement dans les années 1990 et au début des années 2000.» Alors, un petit rappel que ce sont les années où l'actuel premier ministre était le ministre de l'Éducation, là. Ce n'est pas nous qui le dit, c'est le document du gouvernement.

Et un autre petit rappel pour la collègue qui parle de l'aide médicale à mourir, que c'est une commission dont j'ai assisté. Il faut quand même rappeler qu'à la fin de tous nos travaux le gouvernement a déposé un amendement, dans les dispositions transitoires, qui disait que la loi actuelle ne sera pas en vigueur avant deux ans. Ça, c'était une surprise pour tout le monde, incluant toute la population qui ont suivi nos travaux, puis c'était une grande déception pour la population.

Et en ce qui concerne... Je vais quand même retourner, M. le Président, à parler et donner la parole au gouvernement quand on parle du troisième lien puis les promesses brisées. Je veux juste dire que c'est important, je cite quand même les paroles des collègues qui sont... avant que la CAQ était au pouvoir et après que la CAQ était au pouvoir. C'est important, parce que c'est la démonstration, pour les gens, les électeurs de Jean-Talon qui suivent nos travaux, que c'est des commentaires qui sont quand même électoralistes, puis ils ont berné la population. Ça fait que, pour reprendre...

**Le Président (M. Bachand) :** ...paroles, s'il vous plaît. Merci. Merci beaucoup.

**Mme Maccarone :** Puis, pour reprendre l'expression que je viens d'apprendre de la vice-première ministre, c'est quand même l'arroseur arrosé. Merci, c'est nouveau, je vais l'ajouter à mon lexique.

Alors, je continue : «Là on a perdu trois ans. Il faut que les études soient faites rapidement et que ça soit réalisé dans le prochain mandat.» Ça, c'était quand même le premier ministre en mars 2017, quand il était chef de l'opposition. «Si j'ai quelque chose à voir avec la décision et que la CAQ recule dans le projet de troisième lien, je vais démissionner.» Ça, c'était le député de La Peltrie, toujours en poste aujourd'hui, qui a dit le 25 janvier 2019...

«Avec un gouvernement de la CAQ, là, on pense qu'on est capable, on est convaincu qu'on est capable de faire toute la paperasse, les approbations, les appels d'offres, les consultations, disons, en trois ans, maximum trois ans et demi, puis de commencer à construire.» Encore une fois, ça, c'était notre premier ministre, qui était chef de l'opposition à cette époque, le 13 février 2018. Et, quand il disait qu'on avait perdu quand même trois ans à cette époque, je ne sais pas s'il pense que, maintenant, nous avons perdu six ans.

Alors, je continue. «Je demeure surpris de voir que les libéraux et les péquistes pensent que notre engagement, ça ne soit pas faisable, pensent qu'il y a juste la Caisse de dépôt qui est capable de faire des projets en dedans de quatre ans.» Encore une fois, c'est le premier ministre le 20 février 2018.

Mais, un mois plus tard, je ne sais pas si on fait quand même la mise en scène du calendrier, son collègue le député responsable de SAAQclic a dit : «On n'a pas dit qu'on construirait le troisième lien avant la fin d'un premier mandat, là, on n'est pas des génies, mais on n'est pas complètement stupide non plus, là, on sait qu'un troisième lien, ça ne se bâtirait pas en quatre ans, là.» Ça, c'était le député de La Peltrie, mars 2018.

«J'ai un échéancier à respecter depuis le début, et c'est de débiter les travaux d'ici la fin de 2022.» Ça, c'était l'ancien ministre de Transports, le député de Granby, le 19 août 2020.

«C'est bon pour le transport collectif, c'est bon pour limiter l'étalement urbain, mais pas mal mieux que si c'était à l'est ou à l'ouest. C'est un grand projet pour nos deux régions.» Ça, c'était notre vice-première ministre. Je ne sais pas si elle se souvient d'avoir dit ça en mai 2021 avant de reculer en mai 2023. Alors, c'est quand même un recul important.

Je continue, M. le Président. «C'est béton. On s'en va sur ce qu'on a annoncé, il n'y aura pas de retour en arrière.» Je pense que ça mérite d'être répété, cette citation. C'est quand même l'ancien ministre du Transport et député de Granby. «C'est béton. On s'en va sur ce qu'on a annoncé. Il n'y aura pas de retour en arrière.» Quand le ministre de Transports parle de béton, ça veut dire que c'est solide. Alors, je pense que c'est quand même une promesse non tenue.

«Le moins pire projet, c'est un tunnel.» Ça, c'était le premier ministre le 29 septembre 2021.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Mme la vice-première ministre, s'il vous plaît.

**Mme Guilbault :** Oui. Oui, merci. Merci, M. le Président. Bien, j'ai déjà répondu sur le troisième lien tout à l'heure, là, on peut... on pourrait occuper, je pense, les deux heures avec ça. On pourrait en parler ad vitam aeternam, mais c'est parce que, là, il faudrait que j'utilise le même cinq minutes pour dire exactement la même chose que j'ai expliquée tantôt. Et, comme j'avais déjà dit, d'ailleurs, dans ce temps-là, si j'avais présenté les chiffres que j'ai présentés le 21 avril et qu'on avait dit : On va de l'avant malgré tout, la même personne qui vient de faire cette intervention-là nous dirait exactement l'inverse : Ça n'a pas de bon sens d'aller de l'avant avec les chiffres que vous nous avez présentés.

Donc, c'est un peu ça que je dis. C'est sûr que, tu sais, quand on est dans l'opposition, on a un certain rôle. Puis j'y ai été, dans l'opposition, M. le Président, je comprends tout à fait ce qu'ils font là, mais après ça, nous... tu sais, moi, quand je vais sortir d'ici, tout à l'heure, il faut... après ça, j'ai des choses, des décisions à prendre, des choses des fois difficiles puis compliquées à faire. Puis, des fois, c'est encore plus difficile que d'autres. Puis le troisième lien, là, depuis les six ans que je fais de la politique, ça a été pas mal dans les choses les plus compliquées que j'ai eues à faire. Mais donc c'est ça.

Alors, tu sais, je peux revenir, je peux... Je n'ai pas mon document ici avec moi, j'ai préparé un document qui était un peu le résumé des chiffres principaux pour ne pas que les gens aient à se taper tous les cartables que j'avais apportés à la conférence à l'époque, qui n'étaient pas juste pour l'image, ces cartables-là, c'est les cartables que j'ai lus et qui sont toutes les études qui ont été tellement attendues par tout le monde. Donc là, ils sont sur Internet. Donc, on a une fin de semaine... la fin de semaine arrive; si jamais vous ne les avez pas encore lus, vous pouvez aller les lire, pour ceux qui n'iront pas aux pommes à l'île d'Orléans en fin de semaine ou ailleurs, bien sûr.

• (11 h 10) •

Donc, alors, c'est ça. Bref, je vais revenir, par exemple... Mais, tant qu'à parler du transport, là, moi j'ai ici une liste de choses sur lesquelles je pourrais venir... Ma collègue a parlé de l'autoroute 20, puis on parle, c'est ça, des promesses, on en revient au sujet du député de Camille-Laurin, qui est peut-être en train de finaliser sa réflexion sur les personnes qui seraient, oui ou non, compétentes pour occuper les postes qu'ils occupent en ce moment.

Tu sais, on est le gouvernement des régions, effectivement, puis, dans les choses qui ont une incidence sur la vraie vie du vrai monde, il y a le transport. Puis moi, je suis ministre des Transports. On a parlé beaucoup de la santé, beaucoup de l'éducation, santé, éducation, transports, qui sont, tu sais, les trois, je dirais, plus gros ministères ou, en tout cas, les plus... qui ont peut-être le plus d'incidences directes au quotidien dans la vraie vie du vrai monde. Le transport dans les régions du Québec, il y a beaucoup de promesses qui ont été faites, de tous les gouvernements, de tout... tu sais, c'est immémorial, là, le transport, bon. On remonte à l'époque du ministre de la Voirie. Le député de Taschereau a déjà dit qu'il sent un vieux fonds de ministre de la Voirie chez la ministre actuelle des Transports, qui est moi-même. Je ne sais pas exactement ce qu'il veut dire, mais je suis certaine que c'est un compliment, le connaissant.

Mais, tu sais, ministre de la Voirie, si, pour lui, ça veut dire qu'on a besoin de routes dans nos régions puis qu'on a besoin de répondre à nos besoins régionaux... Ce n'est pas vrai que le transport collectif actuellement, en 2023, dans un vaste territoire comme la nation du Québec, répond à tous les besoins des 8,5 millions de Québécois. Est-ce que ce serait... est-ce que c'est, pour reprendre mon terme que j'aime beaucoup, l'asymptote vers laquelle il faut tendre? Oui, puis éventuellement que toutes nos régions puissent avoir du transport collectif organisé selon la réalité régionale, transport à la demande puis un mélange de toutes sortes de choses, de transport actif. Mais actuellement, tu sais, je veux dire, je ne peux pas aller faire... comme je dis souvent, je ne ferais pas un REM sur la Côte-Nord, là.

Alors, il faut être réaliste, il faut être lucide. Les gens... puis nos marchandises, de toute façon, ils ne prennent pas le REM. Ils ont besoin de routes pour circuler. Mon collègue a parlé de la 55. Ça a niaisé longtemps, on est en train de la faire, la 55. Mon collègue a inauguré diverses phases du projet, on est autour de Sainte-Eulalie en ce moment, mais ça va avancer. La 20, on l'a remise au PQI, j'en parle souvent avec ma collègue dans toutes sortes de contextes privés, la 20, avec la collègue, la ministre responsable aussi, la députée de Rimouski. La 70, au Lac-Saint-Jean... la 170, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, aussi, qui est un autre projet qui attend depuis des décennies, qu'on est en train de faire avancer. La 50 en Outaouais.

Je vous dis tout ça, là, parce qu'en dehors de Québec puis Montréal il y a des besoins, puis il y a des choses qui existent, puis il y a des promesses qui ont été faites, puis il y a des engagements qui sont en train de se réaliser qui changent la vie du monde, qui vont changer la vie du monde.

La 50 en Outaouais, entre l'Ange-Gardien puis Mirabel, ça fait combien d'années qu'on parle de la 50 en Outaouais? Puis je le dis souvent, le député de Pontiac, qui a été ministre des Transports, qui est élu en Outaouais, lui-même n'a rien fait pour la 50 en Outaouais. Et, moi, quand je parle à nos quatre collègues de l'Outaouais, là-bas, dans la vraie vie, puis j'y vais, moi, des fois, en Outaouais, comme je vais, des fois, dans le Bas-Saint-Laurent, et tout ça, les gens me parlent de ces choses-là, et, pour eux, ça change leur vie.

Tu sais, donc, il faut s'attacher aussi, comme je dis souvent, à la vraie vie du vrai monde. Puis, moi, quand je vais en Outaouais, quand je vais au Saguenay—Lac-Saint-Jean, quand je vais dans le Centre-du-Québec, je suis allée chez mon collègue de Bécancour, il n'y a pas si longtemps, d'ailleurs, et donc c'est de ça qu'on parle, surtout avec tout le développement qui est en train de se faire là-bas. Donc, tout ce qu'on est en train de faire aussi, la 117 aussi, on est en train d'élargir la 117 dans le coin de Laurentides, Abitibi, alors toutes ces choses-là, M. le Président, ça change la vraie vie du vrai monde, et il faut, des fois, sortir de nos fixations souverainistes.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. M. le député de Nicolet-Bécancour, s'il vous plaît.

**M. Martel :** Merci, M. le Président. Vous savez, M. le Président, j'ai été dans l'opposition de 2012 à 2018, puis on choisit ses chevaux de bataille quand on est dans l'opposition. Puis, quand on choisit un dossier, on s'arrange pour ne pas donner de la nourriture au gouvernement pour qu'il puisse se vanter.

Moi, je n'en reviens pas quand on parle toujours des écoles, l'état des écoles, autant de la part du Parti québécois que des libéraux. Il faut que je vous dise, en 1994, j'ai été nommé directeur général de la MRC jusqu'en 2012; 19 ans. 2012, j'étais à l'opposition jusqu'en 2018, donc six ans. 25 ans, O.K., il y a eu le Parti québécois de 1994 à 2003, parti libéral. Dans le comté que je représente, là, zéro, zéro comme Ouellette, aucune nouvelle école. Depuis qu'on est là : Saint-Célestin, école flambant neuve, Saint-Sylvère, une école qu'on ne devait pas rebâtir, flambant neuve. Agrandissement de l'école primaire à Saint-Léonard-d'Aston. On est en phase de plans et devis à Bécancour, Baie-du-Febvre. Donc, quatre nouvelles écoles, agrandissement à Saint-Léonard, et on est en travaux préparatoires pour Nicolet. Imaginez, cinq écoles.

Pendant ce temps-là, la seule école de la période où on n'était pas au gouvernement où il y a eu des améliorations, c'est à l'école d'Aston-Jonction, une école qu'on avait voulu fermer. Et vous savez qui a procédé aux travaux de rénovation? C'est la collectivité. Donc je ferais attention avant de parler de ce dossier-là si j'étais dans l'opposition, mais je dis ça de façon très amicale.

J'ai dit que je parlerais d'Investissement Québec tout à l'heure. La nomination de Guy LeBlanc, qui a été mentionné par le chef du Parti québécois, ça m'a déçu. Moi, je pense que c'est une très, très bonne nomination. Il y a eu des changements en profondeur chez Investissement Québec, et une des premières nominations que M. LeBlanc a faite, c'est Hubert Bolduc. Je ne sais pas si ça sonne quelque chose au Parti québécois, mais Hubert Bolduc, il est à Investissement Québec à l'international. Ils ont nommé Daniel Silverman, Jean-François Béland. Moi, je travaille avec eux, évidemment, par rapport aux zones d'innovation, mais aussi à cause du parc industriel de Bécancour. Je pense que les Québécois, on peut être extrêmement fiers du travail qui se fait actuellement chez Investissement Québec, et on voit les retombées vraiment importantes.

Mais ils ne se sont pas arrêtés là, parce qu'ils se sont occupés des régions. Rappelez-vous qu'il y avait des ministères, il en reste encore, mais, au niveau du développement économique, il y a un paquet de ressources qui étaient au développement économique qui se sont en allées chez Investissement Québec, de sorte que, dans les MRC maintenant, c'est la porte d'entrée. Et, aussitôt qu'on a un projet de moyenne envergure, on a Investissement Québec régional et, de plus grande envergure, on s'en va au niveau national. Donc, ça fonctionne très bien.

Je ne veux pas oublier de parler des promesses, parce qu'il y a un outil qui s'est bâti au fil du temps par des politologues... des politologues de l'Université Laval, et ils appellent ça le Polimètre de l'Université Laval. C'est une initiative indépendante qui sert à mesurer les promesses électorales réalisées ou pas. Coalition avenir Québec, 13 % qui n'ont pas été réalisés. On aurait aimé toutes les réaliser, mais 13 %, je pense qu'on peut être fier de tout ça. Parti libéral, 19 %. Vous allez dire : 6 %, ce n'est pas beaucoup, mais nous, on en avait 400, puis les libéraux en avaient 200. Ça fait que, quand on y va au volume, on a réalisé un méchant paquet d'engagements. Parti Québécois? Bien, ça ne serait peut-être pas honnête, là, de prendre ça en considération, compte tenu qu'ils n'ont pas été là plus que... Moins... Ils ont été là moins que deux ans. Je n'irai pas dans l'enflure comme tantôt, on était rendu à sept ans de gouvernement, là. Je pense qu'on n'a pas complété la cinquième année. Donc le Parti québécois n'a pas été là pendant deux ans, mais... Je ne nommerai pas le pourcentage, mais tout ce que je peux dire, c'est qu'ils n'ont pas la note de passage.

Donc, quand on regarde les promesses que la Coalition avenir Québec a faites depuis 2018, moi, je pense... Évidemment, on aurait voulu toutes les réaliser. Il y a une réalité budgétaire. Ma collègue a parlé de la pandémie, qui a été un événement... puis on l'a tous vécu dans nos comtés, là, comment que ça a pu nous affecter. Donc de faire abstraction de ça, je pense, ça serait de mauvaise foi.

**Le Président (M. Bachand) :** On fait attention à notre choix de mots. M. le député de Taschereau, s'il vous plaît.

**M. Grandmont :** Merci beaucoup, M. le Président. D'abord, salutations aux collègues. Très content d'être ici ce matin. J'étais content du sujet de l'interpellation aujourd'hui. C'est pour ça que je tenais à y être. Effectivement, il y a beaucoup de choix. Comme mon temps est limité, bien, j'ai dû choisir un sujet en particulier. Mais, avant d'entrer dans le vif du sujet, je voulais revenir sur quelque chose que j'ai entendu par deux fois, d'abord de la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata puis aussi de la vice-première ministre. On a dit, on a répété, on est le gouvernement des régions.

Moi, je pensais que, quand on était le gouvernement, on était le gouvernement de tous les Québécois et de toutes les Québécoises. Il y a une élection partielle actuellement dans Jean-Talon. Je me demande quel genre de signal ça envoie aux gens de Jean-Talon, qui, à ma connaissance, ne sont pas dans une région. C'est une circonscription plutôt urbaine. Je me pose des questions. C'est une drôle d'affirmation. Je veux juste le souligner. Mais moi, je me demande un peu : Les promesses qui ont été faites pendant cette élection partielle là, quelle est leur valeur si on est un gouvernement des régions? Je laisse ça là-dessus.

• (11 h 20) •

Le sujet principal que je voulais aborder aujourd'hui, c'est, comme je vous dis, j'ai dû faire un choix, les promesses brisées qui, à mon sens, sont les plus dommageables, en fait, c'est les promesses qui touchent notre démocratie, celles qui auraient pu améliorer notre démocratie, mais qui ont été mises de côté par calcul politique. Puis évidemment, à travers l'histoire du Québec, tous les partis dans cette Chambre ont promis la réforme du mode de scrutin, et trois partis sur quatre aujourd'hui présents ont renié, ont brisé cette promesse-là. On sait pourtant que notre mode de scrutin est archaïque. On sait qu'il est l'un des pires au monde du point de vue démocratique. Le gouvernement de la CAQ n'est pas le premier à avoir retourné sa veste au vu et su des Québécois sur cet enjeu-là.

Donc, c'est drôle, parce qu'en voulant aborder ce sujet-là puis en faisant des recherches, on est remontés assez loin, mais pour se rendre compte que, finalement, dès le 11 décembre 1972, le Parti québécois, c'était René Lévesque qui décrivait notre mode de scrutin... d'abord, en 1972, notre mode de scrutin, il le décrivait comme démocratiquement infect. C'était René Lévesque qui disait ça. En 1984, alors qu'il était chef du parti et au pouvoir, il a élaboré un projet de loi qui proposait un mode de scrutin proportionnel régional. Malgré l'adoption du document par le Conseil des ministres, le caucus des députés a refusé d'aller de l'avant, le projet de loi n'a jamais été présenté. Il y avait 80 quelques députés au Parti québécois à ce moment-là. J'imagine qu'ils ont fait le calcul que ce n'était pas bon pour eux autres.

Il est surprenant qu'une réforme du mode de scrutin n'ait jamais été dans les priorités des différents gouvernements péquistes, après, qui ont gouverné le Québec. Notre mode de scrutin, c'est pourtant... on l'a hérité, en fait, du mode de scrutin britannique, qui est un mode de scrutin qui n'a plus vraiment sa raison d'être, en fait, depuis longtemps. Et donc le PQ, dans ce cadre-là, a manqué à sa promesse.

Le PLQ maintenant. En 2003, Jean Charest s'engage à procéder à une réforme du scrutin en cours de mandat. En 2004, Jacques Dupuis, ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, dépose l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale, incluant une proposition d'un nouveau mode de scrutin. Le projet prévoyait un mode de

scrutin mixte compensatoire. En 2006, le ministre Pelletier renvoie le dossier au DGEQ pour un avis, qui valide les arguments en faveur de la réforme. Aucun geste n'est posé pour réactiver la réforme. Bien, le PLQ a aussi manqué à sa promesse de réformer le mode de scrutin.

Finalement, ça nous amène à la Coalition avenir Québec. En 2015, la CAQ a pris position en faveur de la réforme. En 2018, il a signé une entente, on s'en souviendra, une entente avec le PQ et avec Québec solidaire, et il s'était engagé à réformer le mode de scrutin.

En septembre 2018, l'actuel premier ministre dit : «Les Québécois vont se prononcer le 1er octobre prochain. Je vous le dis, si vous votez pour la CAQ, vous votez pour la transformation du mode de scrutin vers un mode de scrutin proportionnel mixte.» C'est un engagement fort. En décembre 2021, la CAQ annonce qu'elle renonce à son engagement de réformer le mode de scrutin, argumentant que les gens, dans les autobus, ne se battent pas pour ça, pour la réforme du scrutin, que c'est une affaire d'intellectuels.

Le 2 octobre 2022, la Coalition avenir Québec obtient 41 % des votes populaires, plus de 70 % des sièges à l'Assemblée nationale et 100 % du pouvoir. Donc, au moins un Québécois sur deux n'a pas voté pour un gouvernement caquiste, mais, avec 72 % des sièges, les caquistes gouvernent pratiquement sans opposition, ce qui est absolument aberrant dans une société qui se dit démocratique. La CAQ a aussi manqué à sa promesse.

Donc, les trois partis qui se sont échangé le pouvoir depuis 40 ans ont eu la chance de réformer le mode de scrutin au Québec, un mode qui est archaïque, qui ne donne pas la chance aux gens d'exprimer leur vote ou de voir leur vote s'exprimer de façon tangible. C'est donc une réforme qui a été manquée par tous les partis. C'est un... Ça donne l'impression aussi, à la population, que, finalement, la politique, en fait, c'est du pareil au même, peu importe qui gouverne.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Mme la vice-première ministre, s'il vous plaît.

**Mme Guilbault :** Oui, bien là, pour reprendre un extrait de citation du député de Taschereau, «le gouvernement gouverne sans opposition», je trouve que c'est d'avoir peu d'égards pour le travail que lui-même et ses deux collègues, de l'autre côté, sont en train de faire. Mais, indépendamment de ça, M. le Président, je suis assez étonnée qu'il prenne cet angle-là. En début d'intervention, il nous dit : La CAQ se dit le gouvernement des régions alors qu'il y a une élection partielle dans Jean-Talon, donc, tu sais, c'est surprenant que la CAQ ne change pas son discours ou n'ajuste pas ses faits et gestes parce qu'il y a une élection partielle dans Jean-Talon.

Mais, M. le Président, depuis les deux, trois semaines qu'a cours le débat sur Meta, s'il y a une chose dont la CAQ s'est enorgueillie, c'est d'avoir des principes, un discours, des valeurs qui sont imperméables à une élection partielle ou, disons, à un stress électoral momentané. Mais on ne peut pas en dire autant de Québec solidaire. Québec solidaire se surprend que la CAQ ne change pas de discours pendant les 35 jours d'une élection partielle pour s'ajuster, puis espérer gagner des votes, puis, après ça, retrouver le même discours qu'il avait avant.

Ça fait que je vais en profiter pour rappeler que Québec solidaire, qui se dit solidaire des médias, qui se dit avec nous dans la guerre contre Meta, et tout ça, qu'est-ce qu'ils font le jour où on déclenche une élection partielle, puis, tu sais, qui fait des manifestations, puis eux autres, les grands combats de société, ils aiment ça, là. Il y a le combat contre Meta puis les GAFA. Imaginez, ils aiment ça, Québec solidaire. Ah! il y a une élection partielle? Bien là, on va essayer d'acheter de la pub en douce sur Facebook puis on va espérer que personne ne s'en rend compte, parce que, là, c'est correct d'avoir des discours au salon bleu, puis tout ça...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Bachand) :** Juste faire attention, Mme la vice-première ministre, s'il vous plaît. Allez-y.

**Mme Guilbault :** Bien, on prête des intentions, je veux dire, est-ce qu'ils ont acheté de la publicité sur Facebook ou ils n'en ont pas acheté, là?

**Une voix :** ...

**Mme Guilbault :** Ah! bon, en tout cas. Donc, c'est ça. Alors là, on essaie de relativiser l'achat de pub sur Facebook.

Bref, ils ont acheté de la pub sur Facebook après avoir affirmé qu'ils faisaient partie du combat que mène la nation du Québec pour nos médias francophones, nos médias anglophones, nationaux, québécois, qui sont en train d'écoper de ce qui est en train de se passer avec... puis ce que fait aussi le gouvernement fédéral par rapport à Meta, et tout ça, qui est en train de prendre un positionnement qui est courageux mais qui est périlleux. Et là il y a une élection partielle, et ils décident de rompre cet engagement-là et d'acheter...

**Une voix :** ...

**Mme Guilbault :** ...bien, disons de faire l'inverse de ce qu'ils avaient dit qu'ils feraient et d'acheter de la publicité sur Facebook. Et rappelons-nous, après le dernier scrutin de la campagne générale, il y a la précédente députée de Sainte-Marie... Saint-André... parce qu'il y a deux... Saint-Henri—Sainte-Anne qui a démissionné, et là il y a eu une élection partielle dans Saint-Henri—Sainte-Anne, à Montréal, et Québec solidaire voulait bien sûr la gagner, et d'ailleurs ils l'ont gagnée, félicitations encore au député, mais à quel prix, M. le Président? Québec solidaire, qui se dit... bien, d'ailleurs, qui est souverainiste et qui se dit, bon, attaché au Québec, et tout ça, aux valeurs, et là ils font un dépliant en anglais. Ils font un dépliant en anglais pour essayer d'aller racoler le vote dans Saint-Henri—Sainte-Anne.

Donc, M. le Président, coup sur coup dans les deux dernières élections partielles, on a assisté à Québec solidaire qui renie les discours qu'ils ont portés, entre autres ici et ailleurs, sur la base de considérations électorales. Donc, les électeurs de Jean-Talon qui sont en train de nous écouter entendent ça aussi, je vais les laisser se faire une tête là-dessus.

Je vais revenir aussi sur la réforme du mode de scrutin, parce que, moi, depuis le début, en filigrane de tout ce qu'on dit ici, c'est un peu vivre dans la vraie vie du vrai monde, incluant les gens de Jean-Talon. Et moi, j'en ai passé, du temps dans Jean-Talon. D'ailleurs, Jean-Talon est la circonscription voisine de Louis-Hébert, de la mienne. Alors, je travaille, de toute façon, beaucoup... je travaillais beaucoup avec les députés de Jean-Talon, même avant que ce soit Mme Boutin, on peut la nommer maintenant, c'était Sébastien Proulx. Donc, tu sais, moi, j'ai travaillé beaucoup avec Jean-Talon. Donc, je me promène beaucoup puis moi, j'habite dans ma circonscription. Donc, à chaque fois que je sors de chez nous, je rencontre mes électeurs. Les gens peuvent me parler continuellement. Et, s'il y a une chose dont je n'entends pas parler, en tout respect, là, c'est peut-être arrivé une ou deux fois depuis cinq ans, mais la réforme du mode de scrutin, quand on dit : On ne se bat pas... pour reprendre les propos de notre PM, ils ne se battent pas dans les autobus... autobus, d'ailleurs, qui sont en train de devenir de plus en plus électriques grâce à la CAQ. Et on a eu nos premiers autobus électriques au RTC, à Québec, dernièrement, qu'on a inaugurés. Félicitations!

Donc, alors, tu sais, dans la vraie vie, là, les gens, ils veulent, oui, des gouvernements qui tiennent leurs promesses. Avec 87 % de promesses tenues, je pense qu'on a honoré la confiance des électeurs. Ce n'est pas parfait, mais, comme je dis tout le temps, il n'y a jamais rien de parfait.

Ils veulent avoir un gouvernement qui les aide. En ce moment, ils ont besoin d'aide pour le coût de la vie, ils ont besoin qu'une fois pour toutes on réforme le système de santé où ils mettent leurs impôts depuis des décennies puis qu'ils ont toujours l'impression que c'est compliqué. Ils ont besoin qu'on ait une place en garderie, qu'on ait une place dans nos écoles, et c'est tous les chantiers sur lesquels la CAQ est en train de faire des investissements historiques que jamais ni le PQ ni le Parti libéral n'aura faits.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Mme la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

**Mme Dionne :** Merci, M. le Président. Donc, j'aimerais revenir en éducation. Écoutez, j'ai l'immense privilège de siéger à titre de vice-présidente de la Commission de la culture et de l'éducation. Puis on le sait, hein, les chiffres parlent. Au sujet des... les maternelles quatre ans, vous savez, M. le Président, on compte déjà plus de 1 600 classes de maternelle quatre ans, donc c'est 20 000 enfants qui sont inscrits dans ce programme présentement. Puis, seulement pour mon centre de services scolaires de Rivière-du-Loup, c'est quatre classes de maternelle quatre ans qui ont été ajoutées pour septembre 2023. Donc, quand on parle de promesses, j'ai plutôt tendance à dire que ça, c'est une promesse qui a été réalisée puis qui continue de se réaliser parce qu'on est en augmentation des enfants qui sont... qui ont la chance d'avoir ce programme.

• (11 h 30) •

Additionnellement à ça, bien, on continue aussi d'évidemment développer notre réseau de services de garde. Alors, depuis le lancement du Grand chantier pour les familles, il faut dire que c'est plus de 11 500 places subventionnées qui ont été créées, et ce, depuis seulement 2021, M. le Président. Donc... Puis c'est un chiffre, ça, qui continue à monter grâce à des projets en cours. Pour ne donner que quelques exemples, dans ma MRC de Rivière-du-Loup, on vient de lancer... on a reçu un appel de projets pour 60 places, 60 nouvelles places. Donc, ça, ça vient vraiment faire la différence dans nos circonscriptions, M. le Président. Bien, quand on parle de projets, c'est 439 projets, présentement, qui sont en cours et qui représentent plus de 17 000 places en CPE, M. le Président. Puis on va continuer, hein? On va continuer. On veut atteindre un objectif de 37 nouvelles places subventionnées, et, on le répète aussi, c'est d'ici 2025.

Pour ce qui est de l'éducation des enfants en âge scolaire, M. le Président, bien, je dois vous dire que le gouvernement s'est impliqué à investir davantage en éducation pour atteindre, je vous dirais, à terme, un chiffre de 400 millions de dollars additionnels dans le réseau. Puis, pour ça, bien, on s'est donné des priorités. Alors, on s'est donné des objectifs, des priorités. Donc, un, c'est certain qu'on souhaite revaloriser l'enseignement du français. On souhaite aussi rétablir une voie rapide vers les... le brevet d'enseignement, hein? On connaît tous la situation des... de l'enseignement, qu'on a pénurie d'enseignants. Donc, ça, on met les efforts en ce sens-là.

On veut aussi offrir du renfort à nos enseignantes et à nos enseignants, parce qu'on le sait ces enseignants, ce sont des gens passionnés. Ce sont des gens qui s'occupent de nos enfants, qui enseignent à nos enfants, donc on veut vraiment les outiller pour qu'ils puissent remplir leur mission.

On veut investir également dans la formation professionnelle. Donc, ça, il ne faut pas... il faut le mentionner aussi. C'est très important pour nous, la formation professionnelle.

Et on veut également rendre notre réseau scolaire plus performant. Alors, pour ce faire, bien, on a le fameux projet de loi n° 23, qu'on a débuté hier avec l'étude détaillée que j'ai eu la chance de présider en commission.

L'objectif de 400 millions de dollars, M. le Président, je dois vous avouer qu'il a été dépassé, même. On a atteint une hausse de 15 à 20 milliards de dollars dans les budgets en éducation depuis 2018, soit une augmentation de 33 %. Les chiffres, bien, M. le Président, ça ne trompe pas.

Puis notre gouvernement s'est engagé, s'est engagé puis a livré. Moi, je dis qu'on a livré. Puis ça, ça s'ajoute aussi... des sommes importantes qui ont été investies pour mettre à niveau nos bibliothèques scolaires. Parce qu'on... l'important... On sait combien la lecture chez nos enfants, c'est important, alors on pose des gestes en ce sens.

Parlant de lecture, bien, une allocation de 5 millions de dollars par année a été accordée aussi à nos écoles pour acheter des livres pour nos bibliothèques scolaires. Ça, bien, c'est tout simplement dans le but, hein, d'encourager nos

jeunes à la lecture puis piquer leur curiosité de... pour qu'ils puissent découvrir la... une passion de la lecture, pour qu'ils puissent aimer la lecture. Donc, ça, c'est 15 millions par année qui avaient déjà été prévus à ce budget, et on a rajouté 5 millions. Cette somme supplémentaire, bien, ça équivaut à l'achat d'environ deux livres de plus par année par étudiant, donc ce n'est pas rien, M. le Président.

Dans les dernières années aussi, de nombreuses critiques ont été formulées concernant le traitement des plaintes au ministère de l'Éducation, notamment par le Protecteur du citoyen, qui a publié un rapport, en 2017, portant aussi sur le processus d'examen des plaintes. Bien, en 2018, notre gouvernement a pris l'engagement de donner suite à ces recommandations avec la loi n<sup>o</sup> 9. Donc, on continue, M. le Président.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, s'il vous plaît.

**Mme Maccarone :** M. le Président, je suis quand même surprise d'entendre les paroles de la collègue quand on parle de... Oui, c'est vrai qu'elle est fière, mais de dire que... C'est vrai, les chiffres parlent, les chiffres, ça ne ment pas. La CAQ s'était engagée quand même de faire la maternelle quatre ans pour tous, on connaît le résultat. Le gouvernement n'avait pas rempli son engagement de faire 2 600 places de maternelle quatre ans, tellement qu'ils ont baissé à 1 600, puis on verra qu'est-ce qu'on va voir en 2030. Le premier ministre a dit que lui-même, il démissionnera s'il ne remplissait pas son engagement.

La CAQ disait aussi que ça va coûter 120 000 \$, 120 000 \$ par classe. Le coût est maintenant explosé à 1,2 million de dollars par classe, franchement! Pire encore, le gouvernement a arrêté de chiffrer, tellement que les coûts sont en explosion.

Puis, parce que je parle des citations, M. le Président, je pense que je vais terminer en... le bloc de maternelle quatre ans en laissant la parole à l'actuel ministre de l'Éducation, qui dit juste en février dernier : «Vaut mieux dire la vérité que de "bullshiter", c'est ça que je pense, les maternelles quatre ans sont maintenant en pause.»

M. le Président, j'aurais eu besoin d'avoir au moins un autre bloc pour continuer de parler de toutes les paroles et les promesses non tenues par la CAQ. Mais permettez-moi de retourner sur mon sujet actuel du jour, puis le troisième lien, puis les paroles que le gouvernement a dit avant de reculer, mais un gros recul : «J'ai mesuré et compris l'inquiétude des gens de Saint-Roch, dans les dernières semaines, les derniers mois, qui s'inquiétaient de voir un flux de véhicules additionnels dans ce secteur.» Aïe! On n'aurait peut-être pas dû mettre celui-ci dans les promesses brisées. Je ne sais pas, M. le Président. Ça, c'était l'ancien ministre de Transports, le 26... 2021. Parce que c'est vrai, il a quand même raison, il n'y a aucune sortie vers le centre-ville, vers la colline parlementaire, en passant par Honoré-Mercier. Ça fait que ce n'est quand même pas une promesse brisée, «guys», là. Je ne sais pas pourquoi que ça fait partie de mes documents. Il n'y aura... pas pantoute.

«Il n'y aura aucune raison pour que les citoyens du Québec qui ont payé ça n'aient pas en leurs mains l'ensemble des études avant de se prononcer sur quoi que ce soit.» Ça, c'était le député de La Peltrie le 13 septembre 2016.

«Ce qu'on veut, en tout cas, c'est que les plans et devis d'un troisième lien apparaissent et ne soient plus qu'une vue de l'esprit.» Ça, c'était François Paradis, l'ancien député de Lévis.

En 2021, alors qu'il était chroniqueur à la radio, l'actuel député de Lévis affirmait que les partis d'opposition avaient trouvé un os à gruger avec le tunnel Québec-Lévis, que, s'il était à leur place, il ferait la même chose. Sur le fond des choses, il y a des vraies questions qui se posent. Je ne sais pas s'il est toujours en accord avec nous, là.

Un an plus tard, le 28 juin 2022, après avoir annoncé sa candidature, il a écrit sur Twitter : «Ah oui! Les fameuses études, vous en avez besoin pour quoi au juste? Pour déterminer si les ponts sont collés? Si les ponts se détériorent? S'il y a un goulot d'étranglement à la tête des ponts? Si une voie réservée serait mieux que pas pantoute? Pour ça?»

Alors, on fait quoi avec le troisième lien? Bien, on recule, on propose quelque chose de nouveau. Comment ça va se faire? Bien, c'est notre premier ministre qui nous dit comment : «Bien, le plus vite possible. J'ai appris, depuis quatre ans, à dire : Le plus vite possible. C'est certain que moi, je suis quelqu'un d'impatient. Je m'imagine que tout est possible en quelques mois, mais, en même temps, il faut être réaliste, là. Là, il faut qu'il y ait une bonne planification, un bon tracé, s'assurer que ça va sortir des deux côtés, du côté de Québec, du côté de Lévis. Quelle forme ça prendra? Est-ce que ce sera un tramway? Est-ce que ce sera un REM? Ce serait-tu un métro? Ce serait-tu des autobus? C'est ça qu'il faut regarder.» Ça, c'était notre premier ministre en avril 2023. Ça ne fait pas si longtemps que ça.

Puis je vous dirais que les mots de la fin, je pense que je devrais les laisser à la députée de les Chutes-de-la-Chaudière, qui avait raison sur le troisième lien, puis c'est rare que je vais dire que je suis en accord avec un député de la CAQ, mais elle avait vraiment bien ciblé. En... Le 30 mai 2021, ça fait qu'encore une fois ce n'est pas si... ça ne fait pas si longtemps que la députée de Chutes-de-la-Chaudière, qui est la ministre responsable de la Condition féminine, elle, elle a dit : «Pour le tramway, il y a plus ou moins de critiques, mais, pour le tunnel, on se demande si ce n'est pas un projet plutôt rétrograde. Ça a sorti comme un projet plutôt électoraliste.» Je ne sais pas si elle attend toujours le retour de l'ascenseur, mais je pose cette question. Merci, M. le Président.

## Conclusions

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Mme la vice-première ministre, en conclusion, pour 10 minutes, s'il vous plaît.

**Mme Geneviève Guilbault**

**Mme Guilbault :** Oui, merci. Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, je vais... je pourrais revenir sur une foule de choses, puis je pense que mon collègue de Camille-Laurin va passer après moi. Je ne sais pas s'il y aura enfin... on ne sait pas si on aura le fin mot de sa qualification douteuse des personnes qui occupent notamment les postes de P.D.G. d'Investissement Québec et de... à l'OIF, Mme Saint-Hilaire, mais donc...

Mais revenons sur la vraie vie, M. le Président, là, parce que, tu sais, il y a des gens qui nous écoutent ici, puis c'est comme je dis souvent, il y a des joutes ici, puis tout ça, des choses qui se disent, mais, pour les gens qui nous écoutent, ces gens-là nous ont fait confiance deux fois. Déjà, c'est un privilège à tous les jours. Moi, des fois, je n'en reviens pas d'être députée de Louis-Hébert. Tu sais, j'habite dans ma circonscription, j'ai aussi grandi là. Pour moi, c'est des gens que je connais. On est allé à l'école primaire, et tout. Alors, c'est des choses, tu sais, c'est des occasions dans une vie que tu ne penses pas qui vont arriver. Donc, je chéris, moi, cet honneur-là tous les jours, je suis sûre que c'est la même chose pour tous les collègues.

• (11 h 40) •

On a ce privilège là, immense, d'avoir eu la confiance des Québécois deux fois. Et, s'il y a une chose pour nous qui est importante, c'est de respecter nos promesses et de demeurer, comme je le dis, moi, comme j'appelle, connecté sur la vraie vie du vrai monde. On peut dire «pragmatique», on peut avoir toutes sortes de variations sur le même thème, là, mais c'est de s'assurer de ne pas tomber dans le piège de la déconnexion. Puis, des fois... Tu sais, puis moi, j'habite à Québec, le parlement est à Québec. Je ne vis pas la même vie que la plupart de mes collègues ici qui retournent dans leur région, puis qui ont des vies complètement différentes, des réalités différentes d'une place à l'autre, puis qui sont souvent ici, à Québec, ou on est souvent à Montréal. Il faut rester dans la vraie vie du vrai monde.

Puis c'est pour ça que moi, je me promène beaucoup. Puis, avec le ministère que j'ai, de toute façon, je me promène dans plusieurs régions, on est plusieurs à se promener aussi dans toutes sortes d'affaires. Et, quand on parle aux gens, quand on parle aux gens, les préoccupations qui ressortent beaucoup, c'est ce que je dis depuis tantôt, c'est d'avoir... Là, évidemment, il y a le coût de la vie, en ce moment, qui s'impose tout naturellement, l'inflation, l'accès au logement.

Et le logement, on n'en a pas parlé, mais il n'y a jamais tant d'argent qui a été mis en logement, M. le Président. Donc, quand on nous dit : Mettez-vous de l'argent?, de l'argent, il y a 3,8 milliards en logement en ce moment, là. Ce qu'on est en train de faire, on est en train de dénouer les freins, les freins d'efficacité pour faire sortir les logements de terre. On a un projet de loi, d'ailleurs, je pense que l'étude détaillée va commencer, pour le projet de loi n° 31, notre collègue ministre de l'Habitation. J'espère que les oppositions vont collaborer, qu'on puisse l'adopter rapidement, tu sais, parce que, quand on fait des projets de loi pour faire avancer des choses sur lesquelles les oppositions nous critiquent, la moindre des choses, c'est que les projets de loi puissent avancer, qu'on les adopte puis qu'on puisse, après ça, en retirer les bénéfices.

Donc, l'accès au logement, la santé... Mon collègue ministre de la Santé, s'il y en a un qui se démène, c'est bien lui. On a une chance en ce moment. Toute notre confiance est placée en le ministère... en le ministre actuel de la Famille. Puis il travaille avec le réseau, il travaille avec les partenaires, les gens du terrain, de la vraie vie, on en revient tout le temps à ça, pour les embarquer ensemble puis donner l'élan qu'il faut pour enfin améliorer l'accessibilité puis l'humanité de nos services de santé. Ce qu'on fait en éducation aussi, il y a le projet de loi n° 23, effectivement, dont ma collègue a parlé, mais ce qu'on fait plus généralement, rénover nos écoles, donner... essayer de donner un nouveau souffle au réseau de l'éducation.

On a une pénurie d'enseignants en ce moment, mais les discours négatifs qu'on entend continuellement, notamment de la part de certains collègues d'opposition, sur l'éducation, sur les profs, sur les services de garde, sur la profession d'infirmière, pensez-vous que ça aide à attirer les gens? Tu sais, on a tous une responsabilité aussi.

Moi, si j'avais 16 ans, en ce moment, puis qu'il faut que je sois... on a quel âge au secondaire? En tout cas, 15, 16 ans, puis qu'il faut que je choisisse en quoi je vais étudier après le secondaire V, puis que, depuis que je suis en âge d'un peu comprendre ce qui se dit aux nouvelles, je fais juste entendre du négatif tout le temps sur ces professions-là, pas certaine, malgré les bourses qu'on a mises... On pourrait dire ça, il n'en a pas parlé, notre député, notre collègue, les bourses qu'on a mises en place, à la performance, pour, entre autres, les professions dans le réseau de la santé, réseau de l'éducation, services de garde, en TI aussi, en génie. Alors, même si j'ai 1 500 \$ par session si je vais étudier en services de garde ou en soins infirmiers au cégep, peut-être que je n'aurai pas le goût.

Ça fait que, tu sais, on peut tu aussi, des fois, être positif puis reconnaître le travail qui se fait? C'est des chantiers qui sont compliqués. Le député de Camille-Laurin est dans le Parti québécois, je sais bien que lui-même, il est relativement nouveau, mais son parti a été au pouvoir souvent avant. Il le sait, que c'est compliqué.

Donc, ce qu'on est en train de faire en ce moment, honnêtement, M. le Président, c'est des réformes qui ne se sont jamais faites. On est en train d'opérer des changements qui sont profonds, qui sont complexes, qui sont ramifiés, qui touchent des centaines, des milliers de personnes. On a besoin de tout l'appui nécessaire puis on a besoin aussi que les choses avancent, notamment les projets de loi.

Et c'est le message que je veux passer, entre autres aux citoyens de Jean-Talon qui nous écoutent, mais aux citoyens de tout le Québec. Puis il y en a un, je ne sais plus lequel, qui nous disait : Normalement, on n'est pas juste le gouvernement des régions, ou de ci, ou de ça, on est le gouvernement de tous les Québécois. Bien, justement, M. le Président, la réforme des soins de santé, ça ne touche pas juste Jean-Talon, ça ne touche pas juste les régions, là, ça touche tous les Québécois. La réforme du réseau de l'éducation, ça touche tous les Québécois. Le Grand chantier pour les familles...

Puis, tu sais, on vient en politique, on a tous nos causes, tu sais, des choses qui nous tiennent plus à coeur que d'autres pour toutes sortes de raisons. Moi, quand je suis arrivée en politique, j'étais enceinte de mon premier enfant.

J'ai eu deux enfants, depuis que je fais de la politique. Donc le combat des services de garde... Puis, quand on est arrivé au pouvoir, il y avait pas mal plus de monde qui attendait une place en service de garde qu'en ce moment, même si, en ce moment, il y en a encore, je ne suis pas en train de dire que tout le monde a une place, mais, à terme, tout le monde va en avoir une. Le Grand chantier pour les familles qu'on a mis en place, que Camille-Laurin... le député n'en a pas parlé, 6 milliards, Grand chantier pour les familles au dernier mandat. Puis ça, c'est un des sujets pour lesquels je m'étais personnellement beaucoup investie, même si ce n'était pas mon ministère, ayant de jeunes enfants, le précédent ministre de la Famille aussi, on était plusieurs députés dans nos régions.

Ça, on s'en fait parler. Les gens, ils ne nous appellent pas au bureau de comté pour nous parler du mode de scrutin, ils nous appellent pour dire qu'ils n'ont pas de place en garderie, qu'ils n'ont pas de médecin de famille, que leur école fait dur, puis qu'il manque de places, puis qu'il y a du trafic sur la route, puis que l'épicerie coûte cher. C'est ça qu'ils nous disent. Je suis dans le gouvernement puis je vous dis que c'est ça qu'ils nous disent. Ils nous le disent moins qu'avant. Puis, je veux dire, ça varie. Ils ne nous appellent pas tous les jours pour nous parler de ces cinq, six sujets-là, mais c'est des choses qui touchent le vrai monde dans la vraie vie, sur lesquelles on a posé des gestes sans précédent.

7,2 milliards de dollars, c'est l'argent qu'on a remis dans la poche des Québécois depuis 2018, incluant tout ce qu'on a promis à la dernière campagne, auquel le Parti québécois et son chef s'opposaient, je tiens à le rappeler, là. Ils s'opposaient aux baisses d'impôts, ils s'opposaient au chèque qu'on a envoyé aux Québécois, qui était de l'argent qu'ils peuvent utiliser pour aller acheter la livre de beurre qui coûte plus cher qu'avant.

Donc, pendant ce temps-là, eux autres, ils font quoi? Ils travaillent sur un obscur budget de l'an 1 et ils mettent tout leur temps, toute leur énergie et tous leurs investissements personnels, professionnels dans la souveraineté du Québec, M. le Président. Moi, Jean-Talon, il n'y a personne qui m'a parlé de la souveraineté, en passant, puis il y a sûrement des gens qui sont souverainistes quelque part, mais ils ne parlent pas de ça. Même les gens souverainistes, ils ont d'autres soucis aussi.

Or, le Parti québécois, tout ce qu'ils font, eux autres, c'est la souveraineté, référendum, chialer contre le fédéral. Puis je suis... Tu sais, le fédéral, c'est vrai que c'est... bon, tu sais, des fois, c'est plus long puis c'est plus compliqué. Mais regarde le fédéral hier, l'argent qu'ils mettent dans la filière batterie, est-ce qu'il va cracher là-dessus? Tu sais, il faut être nuancé puis vivre dans le vrai monde, M. le Président.

Donc, pendant que le député de Camille-Laurin puis le Parti québécois mettent tout leur temps, toute leur énergie sur le budget de l'an 1... qui n'est toujours pas livré. Ça fait qu'on peut penser qu'il continue au jour le jour, en ce moment, de mettre son temps puis son énergie là-dessus. Du moins, j'espère, parce que, s'il disait que ce n'était pas une promesse tantôt, là, il a fait la promesse au micro tout à l'heure, là. Son budget de l'an 1 d'un Québec souverain, il va le déposer. Donc, j'imagine qu'il met du temps là-dessus avec ses équipes.

Alors, on va attendre le budget de l'an 1, mais, chose certaine, M. le Président, dans Jean-Talon ou ailleurs, personne en ce moment ne me parle d'un Québec souverain et personne ne me parle du mode de scrutin. Ils me parlent des choses que j'énonce depuis tout à l'heure puis ils me parlent du fait qu'on a confiance, on a confiance en notre premier ministre, et tout ça.

C'est sûr qu'il y a des choses qui ont déçu puis c'est sûr que tout le monde est affecté par la pandémie, mais ils comprennent bien. Puis la plupart des gens, justement, comprennent qu'il y a eu une pandémie, puis que ça a laissé des traces, puis que ça a eu des incidences. Vous voyez? Les gens, là, dans la vraie vie, quand on cogne à leur porte, ils savent qu'il y a eu une pandémie. Puis il n'y a personne qui nous dit : Arrêtez de nous casser les oreilles avec la pandémie. Certainement qu'il y a des gens peut-être un peu, mais ces gens-là, peut-être qu'ils votent pour un certain parti qui n'est pas représenté ici actuellement. Mais, tu sais, la grande majorité des Québécois comprennent que cette pandémie-là, personne n'en a voulu, mais tout le monde a été pris avec. Or, malgré tout, 87 % de promesses respectées et des promesses...

Et puis regardez : le stationnement des hôpitaux, deux heures gratuites, rembourser les lunettes — quand je vous parle de la vraie vie, le vrai monde, là — rembourser les lunettes pour les enfants, ajouter une heure d'activités parascolaires, deux sorties culturelles par année dans nos écoles. La culture, on n'en a pas parlé, c'est important, nationalisme, la fierté, nos valeurs.

Puis, tiens, je vais finir là-dessus. On n'en a pas parlé non plus. C'est bizarre qu'il ne me parle pas de la loi n° 96 puis de la Loi sur la laïcité. S'il y a une des choses que je perçois, moi, puis je me promène vraiment beaucoup, là, dans beaucoup de circonscriptions de beaucoup de régions, la fierté ravivée, tout ce qu'on a fait depuis cinq ans, le courage qu'on a eu de régler le débat des signes religieux. On se rappelle, à votre époque, ce que ça avait donné. Là, je vais faire attention, parce que... enfin. Donc, on a réglé le débat des signes religieux et on a adopté, donc, la loi n° 21, on a adopté la loi n° 96. Je ne sais pas s'il m'écoute, le député de Camille-Laurin, là. La plus grande réforme de la loi 101 depuis sa création, qui l'a faite? Ce n'est pas le PQ, c'est la CAQ.

Alors, M. le Président, que ce soit sur le français, sur les valeurs, sur l'identité, sur le nationalisme, sur le renforcement économique, sur la révolution industrielle qu'on fait avec les batteries vertes, sur la propulsion, catalyser le développement de nos régions, sur l'éducation, sur la santé et sur la mobilité, sur les services de garde, ce n'est pas parfait, mais on en a fait énormément depuis cinq ans puis on va continuer, M. le Président.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. M. le député de Camille-Laurin, pour 10 minutes, s'il vous plaît.

#### **M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Merci beaucoup, M. le Président. Donc, je veux conclure en revenant sur certains des propos de la vice-première ministre. Il faut lui donner, elle est non seulement habile, mais créative dans les manières

d'esquiver des questions, au point où, lorsqu'on l'écoute parler, je me mets dans la peau de M. et Mme Tout-le-monde qui écoutent, les gens vont se dire : Bien, coudonc, tout va bien au Québec, tout va bien avec la CAQ, et toutes les promesses sont remplies. Puis, si jamais il y a une promesse qui n'est pas remplie, bien, c'est à cause de la pandémie. Donc, si on a nommé 15 petits amis, 15 chums, pour reprendre les propos du premier ministre et du ministre de la Justice avant leur arrivée au pouvoir, bien, c'est de la faute de la pandémie, mesdames et messieurs.

• (11 h 50) •

Et on a vraiment tenté de contourner le sujet. Je la cite, là. La vice-première ministre dit que j'ai fait des qualifications douteuses de leurs nominations. La seule qualification que j'ai faite, c'est que c'est des nominations partisans et que c'est complètement contraire à leur engagement, à leur promesse, et que, donc, ils ont brisé leur promesse. C'était ça, le sujet, faire adopter une loi pour mettre fin aux nominations partisans, en faire la première loi de la CAQ en 2018. Nous sommes en 2023, et ils ont battu les libéraux dans le concours du nombre de promesses... de nominations partisans, pardon. Donc, on peut bien essayer de changer le sujet, là, mais on doit se poser la question : Pourquoi la CAQ, avec tant d'années au pouvoir, ne l'a pas fait? Bien, c'est simplement parce qu'eux aussi veulent nommer des amis, comme le faisait le Parti libéral. C'est une des nombreuses promesses brisées.

On a mentionné rapidement le troisième lien. Ça aussi, ce serait la faute de la pandémie, si je comprends bien. Donc, on serait allé en élections en 2022, puis c'est à cause de la pandémie qu'on a dit que le projet se ferait coûte que coûte. Je ne sais pas quoi rajouter, M. le Président, je... Les trop-perçus d'Hydro-Québec, remboursez-nous 1,5 milliard de dollars, ça, c'est-tu la pandémie?

La perte de contrôle totale de l'immigration, ça, ce serait la faute du fédéral, si je comprends bien. Et d'ailleurs je trouvais ça le fun d'entendre la vice-première ministre parler de ses problèmes avec le fédéral. Je suis critique du fédéral, comme vous le savez, mais, dans les faits, la CAQ est au pouvoir, elle a le pouvoir d'agir sur l'immigration temporaire et elle a complètement perdu le contrôle, au point où il y a huit fois plus d'immigrants temporaires que sous les libéraux, là, je vous parle des libéraux de Philippe Couillard. Encore là, est-ce que c'est la pandémie, l'explication?

Je reviens également sur le REM de l'Est. On n'a pas eu le temps d'en parler. Ça, on a profité de l'été, en plein mois de juillet, pour dire que, aïe! après deux élections à promettre un projet structurant de transport dans l'est, on vient de découvrir les coûts, puis c'est astronomique. Le premier ministre a même dit : Aïe! J'ai eu de la misère à avaler ma gorgée de café. Bien, on ne l'a pas vu venir.

Donc, tu sais, j'entends, là, ce que le gouvernement fait, là. On a remis de l'argent dans la poche des Québécois. Encore là, qu'est-ce qu'on fait avec cette affirmation-là? Supposons que je vais sur les sujets qu'ils essaient d'imposer au lieu de répondre aux sujets que moi, je voulais amener, supposons qu'on va sur leurs sujets, là, remettre de l'argent dans la poche des Québécois, est-ce que c'est fondé, comme affirmation, ou pas? Le prix des maisons a augmenté de 64 % sous la CAQ, les loyers ont augmenté de 50 % dans plusieurs régions, puis on regarde les salaires, ils ont augmenté de 22 %.

Donc, est-ce que les gens, au Québec, regardent leurs finances à la lumière de l'augmentation du panier d'épicerie, l'augmentation de leur loyer ou de leurs paiements d'hypothèque, l'augmentation à la pompe, est-ce qu'ils se disent vraiment : Je suis plus riche qu'en 2018? Qui va croire ça? Peut-être qu'il y a une infime portion de la population qui s'en tire mieux, probablement les mieux nantis qui ont bénéficié de la baisse d'impôt caquiste, mais, en général, il n'y a personne qui va se dire : Aïe! C'est vrai, j'ai plus d'argent dans ma poche.

Donc, on promettait aux Québécois d'être plus riches; ça non plus, je pense que ça ne tient pas. Pourtant, ce n'est pas qu'on n'interpelle pas le gouvernement avec des solutions par rapport aux pétrolières et aux géants de l'alimentation.

On nous a parlé, pour changer le sujet, des maisons des aînés. Elles sont à 1 million de dollars la porte. Pendant ce temps-là, on ne nous parle pas des CHSLD vétustes, notamment le Saint Brigid's Home dans Jean-Talon. Allez voir ce qui se passe là. Les gens dans Jean-Talon, eux, sont sensibles.

La vice-première ministre me parle de la loi n° 96. La loi n° 96 caquiste servirait, en quelque sorte, d'explication à la liste interminable de promesses brisées que j'ai nommées. Voici ce que j'ai à dire là-dessus. Non seulement, quelques semaines après l'élection, on disait le contraire de ce qu'on a dit en élection, là, en élection, on disait que la loi n° 96 faisait le travail, juste après, on a sonné le réveil national pour qu'on agisse en français. Donc, vraisemblablement, la loi n° 96 n'était pas suffisante. Je vous rappelle que le premier ministre nous traitait d'extrémistes, au Parti québécois, pour demander des mesures plus fortes. Mais je veux simplement dire qu'en même temps que la vice-première ministre claironne, se vante de la loi n° 96, dans les faits, quand on regarde la réalité, la CAQ est le parti, de toute l'histoire du Québec, sous qui le déclin du français aura été le plus marqué dans toute notre histoire. Donc, il faut du front pour se vanter du projet de loi n° 96 quand jamais on n'aura enregistré un déclin du français aussi fort, aussi frappant que sous la CAQ. Et c'est ça l'argument pour les quinzaines de promesses brisées que j'ai apporté aujourd'hui. C'est ça qu'on nous sert, ça puis la pandémie, je le rappelle.

Donc, la question de l'urne de lundi dans Jean-Talon, et ça servira de signal, je pense, qui est en provenance de l'ensemble du Québec, pas juste à Québec : Que vaut la parole de la CAQ et quel est le bilan de la CAQ sur le plan de la franchise et de la fiabilité? Et, vraiment, j'invite les citoyens à s'exprimer haut et fort sur cette question-là. J'espère qu'ils ont eu la chance d'écouter l'ensemble de cet échange. Je les laisse tirer leurs propres conclusions. Merci.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup.

Alors, compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 3 octobre 2023 à 10 h 40, où elle va entreprendre un autre mandat. Merci. Bon week-end.

(Fin de la séance à 11 h 56)